

BULLETIN
DES
"AMIS DE SCEAUX"

PREMIÈRE ANNÉE. — 1925



LE PUY-EN-VELAY
IMPRIMERIE "LA HAUTE-LOIRE"

23, BOULEVARD CARNOT. 23

BUREAU ET COMITÉ

Président : M. HENTGEN, professeur d'histoire au lycée Henri IV, maire de Sceaux.

Vice-présidents : M. l'abbé JAGUÉLIN, archiviste diocésain ; M. LEMAITRE, directeur de la Revue des Bibliothèques.

Secrétaire général : M. PANTHIER, professeur d'histoire au lycée Lakanal.

Secrétaire administratif : M. HAYER, secrétaire de la mairie.

Secrétaire archiviste : M. CHOUTEAU, bibliothécaire communal.

Trésorier : M. CORDIER.

Membres du Comité : MM. BARBERIS, CHAUVET, FIX, Mlle FOURCADE-CANCELLÉ, MM. FOURCADE-CANCELLÉ, HAINGLAISE, HORDÉ, JACQUEMOT, LOISEAU, MARICHAL, REIGE.

TABLE DES MATIÈRES

E. FIX : Sonnet.....	1
A. HENTGEN : Allocution.....	2
ABBÉ JAGUÉLIN : Les sources de l'histoire de Sceaux à Sceaux.....	5
D ^r LE SAVOUREUX : Chateaubriand à la Vallée aux Loups.....	14
E. DÉBIDOUR : Le domaine de Sceaux, son passé, son avenir.....	34
Annales de Sceaux.....	43

EMILE FIX

SONNET SUR LES AMIS DE SCEAUX

*Le nom qui les rassemble est « Les Amis de Sceaux ».
Sans doute des Scéens pur sang, allez-vous dire.
Non, car si chacun d'eux ici vit et respire,
C'est ailleurs, presque tous, qu'ils ont eu leurs berceaux.*

*Angevins, Bourguignons, Lorrains, Gascons, Manceaux,
Fils de la vieille Gaule ou de son vaste empire,
Nés sur les bords du Rhône ou de lointains ruisseaux,
Qu'importe ! — ils sont Français et cela doit suffire.*

*Ils veulent célébrer, embellir et choyer
La petite Patrie, abri de leur foyer ;
De leurs talents divers ils lui font une offrande.*

*Mais les temps anciens, par leurs soins exhumés,
Qui de gloire et de joie et de deuils sont formés,
Par de plus forts attraits leur font chérir la grande.*

Sceaux, 24 novembre 1924.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du Lundi 1^{er} Décembre 1924

ALLOCUTION DE M. HENTGEN, PRÉSIDENT

A tous les « Amis de Sceaux », réunis pour la première fois ce soir en Assemblée générale statutaire, j'adresse une cordiale bienvenue. Notre Société n'a guère plus d'un mois d'existence et déjà elle commence à faire figure dans notre petit monde scéen. C'est le lundi 27 octobre que, pour la constituer, une quarantaine de personnes — 34, dit impitoyablement la statistique — se sont réunies ici sous la présidence de M. Bergeret de Frouville, maire de Sceaux. Et lundi dernier, à la réunion de notre Comité, nous constatons, avec un plaisir sans mélange, que nous étions 67 inscrits dont 11 membres perpétuels. Depuis, au cours de la semaine dernière, ce nombre s'est encore accru et doit atteindre maintenant 80 au moins. Un pareil résultat, obtenu en un temps aussi court, doit satisfaire pleinement les initiateurs et les metteurs en œuvre de notre Société, M. Chouteau, M. l'abbé Jaguelin, M. le maire de Sceaux, que nous félicitons et remercions de tout cœur.

Dans quelques instants les statuts de la Société et la liste des membres du Conseil d'administration vont vous être distribués. D'autre part, le secrétaire général vous lira le procès-verbal de l'Assemblée générale constitutive du 27 octobre. Je veux me borner, pour ma part, à préciser en quelques mots quels sont les buts de notre Société et ce que nous attendons de vous tous.

Sceaux a eu un beau passé historique, Colbert, la duchesse du Maine et sa cour, les réceptions et les fêtes merveilleuses que l'un et l'autre y ont données. Sceaux, d'autre part, a commencé, depuis quelques années, depuis quelques mois surtout, à se transformer et ces transformations vont modifier profondément le dessin général, la physionomie extérieure de notre paisible petite ville, naguère encore village agricole.

Les Amis de Sceaux se proposent d'abord d'étudier dans toutes ses manifestations la vie passée de la cité. Sans doute son histoire a déjà été écrite, et l'abbé Jaguelin vous dira

tout à l'heure quels sont les ouvrages composés sur la matière, mais il vous indiquera également les sources auxquelles on peut puiser pour compléter ces ouvrages, les réviser sur beaucoup de points et leur donner une forme plus définitive. D'autre part les transformations actuelles et prochaines de Sceaux en une ville plus étendue, plus aérée en ses quartiers anciens, mieux aménagée, feront disparaître quelques-uns des coins les plus pittoresques, quelques-uns des souvenirs les plus chers aux Scéens de naissance ou d'adoption.

Voici donc l'appel que nous vous adressons, à tous ceux qui sont ici ce soir, à tous ceux qui viendront encore se joindre à nous, à ceux que nous ne pourrons pas atteindre directement, mais seulement par des intermédiaires, par des amis communs, voici ce que nous sollicitons de tous. Si dans vos papiers et collections de famille se cache quelque document, quelque estampe, quelque vestige, de quelque nature qu'il soit, qui intéresse l'histoire de Sceaux, si vous avez conservé dans votre mémoire des souvenirs hérités de vos ancêtres ou de très anciens habitants de Sceaux, veuillez, je vous en prie instamment, nous en faire part. Nous ne voulons, bien entendu, rien réquisitionner : ai-je même besoin de le dire ? Nous n'en avons ni le moyen, ni le désir. Mais si vous voulez bien nous autoriser à faire copier un document instructif, à faire photographier un plan, une estampe donnant quelque coin disparu ou depuis longtemps transformé de Sceaux, vous nous ferez le plus vif plaisir, vous rendrez à notre Société un très grand service et vous contribuerez à mieux faire connaître une ville à laquelle sont attachés, presque autant que les vieux Scéens, ceux qui l'habitent depuis quelques années. Voilà pour le passé. Mais le passé n'absorbera pas toute notre activité. Nous avons le désir de nous occuper aussi du présent et de l'avenir. Le domaine de Colbert, de la duchesse du Maine et de Trévisé, la propriété du château de l'Amiral, d'autres encore ne doivent pas disparaître tout entières. Je veux dire que nous devons nous appliquer, sans tarder — car la pioche va vite — à en conserver par des plans, par des photographies, par des renseignements de toute sorte recueillis à la bonne source, ce qu'elles peuvent contenir de curieux, de caractéristique, d'artistique, et dont nous avons le devoir envers la postérité de conserver quelque trace précise. Que les propriétaires ou les occupants de maisons anciennes, et il en existe encore ici un certain nombre, n'hésitent pas à nous y signaler tel motif architectural, tel détail d'ornementation qui, outre leur valeur artistique, présentent un intérêt de documentation. Nous prions un de nos distingués photo-

graphes — nous en avons deux dans notre Conseil d'administration — de vouloir bien en prendre un cliché précieux pour notre collection de curiosités scéniques, précieux plus encore peut-être pour les amateurs et les historiens de l'avenir.

C'est donc, mesdames et messieurs, une collaboration de tous que nous sollicitons et que nous attendons de vous. Tous ou presque tous, chacun dans la mesure de ses moyens, vous pouvez nous aider à faire œuvre utile et intéressante, à assurer le développement, la vitalité de notre Société. Il y a là un terrain d'entente et d'union sur lequel peuvent se rencontrer tous ceux qui, à quelque titre que ce soit, s'intéressent au passé et au présent de Sceaux, à son avenir aussi, car nous pouvons par nos démarches contribuer à orienter cet avenir dans le sens le meilleur. Une Société comme la nôtre ne vit pas seulement quand elle a beaucoup de membres — c'est quelque chose assurément, mais ce n'est pas tout — elle vit quand elle a la volonté de vivre et d'aller de l'avant, quand le plus grand nombre possible de ses membres collaborent en quelque façon à son activité. Soyez donc tous unis — c'est l'appel que je vous adresse chaleureusement en terminant — pour faire vivre et prospérer notre Société, gardez-nous votre sympathie et votre fidélité, collaborez avec nous cordialement.

ABBÉ R. JAGUELIN

LES SOURCES DE L'HISTOIRE DE SCEAUX A SCEAUX

CONFÉRENCE FAITE LE 1^{er} DÉCEMBRE 1924

Les « Amis de Sceaux » tiennent donc, ce soir, leur première assemblée. Nous venons d'approuver, à l'unanimité, la rédaction définitive de nos statuts. Nous connaissons bien nos deux buts qui sont : premièrement, la recherche et la mise en œuvre de tous les documents concernant l'*Histoire* de Sceaux ; deuxièmement, autant que possible, la sauvegarde des sites, des monuments, de la physionomie traditionnelle de notre cité et quand, hélas ! la pioche — qui va si vite, comme vient de le dire notre cher président — devra bouleverser sites, monuments, au moins la conservation par l'image de leur bonne vieille figure.

Nous sommes réunis ici, sans distinction d'opinions ou de convictions, et nous désirons ardemment que meurent à notre porte tous les bruits des luttes politiques et religieuses. Nous ne voulons être que les « Amis de Sceaux », les vrais, les désintéressés qui mettront en commun, au loyal service de notre ville, toutes nos compétences possibles et toutes nos bonnes volontés.

Aux yeux de beaucoup, nous n'apparaissions pas encore peut être comme une très grande force pour la réalisation des nobles buts que nous poursuivons ; mais, croyez-le bien, ce n'est là qu'apparence. La force d'une Société comme la nôtre n'est pas toute dans ses ressources financières ou dans le grand nombre de ses membres. Nonobstant les critiques, on verra notre force se développer, s'imposer même par notre activité et par notre recherche constante du meilleur avenir de la cité.

Vous avez vu dans l'ordre du jour de cette assemblée un *cinquièmement* qui, je vous le confesse sans détours, m'intimide un peu à réaliser.

Ai-je été assez téméraire en acceptant de vous parler, ce

soir, des *Sources de l'Histoire de Sceaux*, telles qu'on peut les chercher et les trouver sans quitter notre bonne ville ! Comment aussi ai-je accepté d'être un des vice-présidents de notre Société ?

J'ai deux excuses : la première est dans la part que j'ai prise à la fondation de notre groupement — la seconde, que vous me permettez bien d'invoquer, sans sortir de la sérénité de l'histoire, est que je suis, sur le territoire de Sceaux, le successeur ou mieux le continuateur des prêtres qui y besognèrent obscurément, depuis l'an 1203. L'Histoire, la grande Histoire avec une majuscule, ne parle guère d'eux ; elle les avait mis, elle aussi, à la *portion congrue*.

C'est en cherchant à les tirer un peu de cette obscurité, mes humbles prédécesseurs, et à écrire la *petite histoire* de la paroisse de Sceaux, que j'ai découvert, en partie, ces sources de documentation dont je voudrais vous parler ce soir.

Je sais que beaucoup d'entre vous désireraient travailler à *l'Histoire de Sceaux* ; mais combien seront empêchés par la tyrannie de la fonction, de la charge, de l'emploi, par le poids des années, de fouiller à Paris les archives et les bibliothèques où gisent, attendant les *prospecteurs* tant de documents de notre histoire locale ? Et cependant, ils trouveraient là, à Paris, deux de nos collègues, MM. Marichal et Lemaître, qui leur seraient des guides aimables et sûrs.

Voyons donc simplement, pour tous ceux qui ne peuvent quitter l'ombre de notre clocher, quelle est la moisson historique que l'on peut faire et mettre en grange à Sceaux même.

Tout d'abord, dans le sol même qui nous porte, nous pouvons rechercher notre plus lointain passé. La documentation n'est pas renfermée ès grimoires et bouquins, mais dans le tréfonds de notre territoire. Quelque jour, les maîtres en géologie, en géographie, en cartographie qui sont nos collègues nous donneront une minutieuse étude des 326 hectares de terre formant ce petit territoire.

Si nous quittons la très lointaine histoire du sol, si nous entrons dans le domaine de la préhistoire, puis dans celui des périodes gauloises et gallo-romaines ainsi que du haut moyen-âge, nous sommes obligés de constater qu'il n'y a rien ou presque rien à recueillir. Dans les temps reculés, Sceaux n'est qu'un coin sans caractéristiques propres, un lieu obscur du bassin parisien ou de la banlieue de Paris.

Nous entrons dans l'histoire et bien modestement, par une charte concernant le prieuré de Longpont, charte que l'on peut dater de 1120 environ. On y lit :

« *Unum arpennum vineæ in suo clausulo apud cellas.* » Je traduirai ainsi : « *Un arpent de vigne dans son petit clos au lieu dit les Ceaux* ». Les Ceaux, c'est-à-dire les cabanes, les cabanes des vigneron. Le nom de notre ville manque d'allure en son étymologie, sans parler des fâcheuses consonances qu'en liaison il peut évoquer. Il y a là depuis longtemps une source de plaisanteries plus faciles que spirituelles.

La pièce fondamentale pour l'histoire de *Ceaux* est une charte latine (1) de Eudes de Sully, évêque de Paris. Elle est datée de 1203 et constate que Sceaux, détaché du territoire de Chatenay, devient alors une paroisse indépendante.

Ces préliminaires posés, quel sera donc à Sceaux, le premier objet de nos recherches et de nos études ?, il me semble que ce doit être le monument bâti. Par ordre de chronologie et d'importance, nous commencerons par l'Eglise Saint Jean Baptiste. Notre église a été souvent dessinée, photographiée, mais j'affirme qu'elle n'a jamais été exactement décrite. Il semble que tous les historiens de Sceaux se sont ingéniés à ne pas la voir telle qu'elle est ; à ne pas lire, sinon les dates qu'elle porte gravées, au moins ses caractères architectoniques. Leurs erreurs se trouvent répétées jusque dans la *Monographie de Sceaux* que M. Fernand Bournon, un archiviste-paléographe, a composée en 1899.

Entrons dans l'Eglise de Sceaux ; regardons son chevet rectangulaire, la fenêtre à quatre divisions qui éclaire ce chevet, les profils des moulures en cette partie de l'édifice. On se trouve évidemment en présence d'une œuvre de la fin du 15^e siècle ou du commencement du 16^e. Si nous avons de bons yeux, lisons la date qui est gravée à la maîtresse clef de voûte du chœur :

L'an de grâce Mil Vcc XLII (2) (1541)

Les caractères architectoniques ne nous avaient donc pas trompés.

Continuant notre examen, nous verrons que la base du clocher est contemporaine du chœur ; nous constaterons aussi que l'Eglise s'est lourdement agrandie au cours du 17^e et du 18^e siècle, à mesure que Sceaux voyait augmenter sa population.

Nous admirons sans réserve le *Baptême du Christ* par Tuby,

(1) Cette charte est très authentique. Voir Guérard (Cartulaire de Notre-Dame de France).

(2) Il faut lire 1541 et non 1741. Au 17^e siècle, on écrivait couramment *cinq cents* par les signes V^{cc}, au lieu de se servir du signe D.

groupe provenant de l'ancienne chapelle du château de Sceaux, le joli médaillon attribué à Coysevox et encastré dans l'autel de la Vierge, les beaux fragments de vitraux du xv^e qui furent achetés d'occasion, il y aura bientôt cent ans. Nous rencontrerons par ci par là, dans l'église, quelques objets mobiliers échappés à une néfaste restauration qui fut perpétrée en 1897 : l'histoire de tout cela se trouve aux archives de l'ancienne fabrique.

Le domaine de Sceaux créé par Colbert, embelli par Seignelay et le duc du Maine, ne renferme plus, comme monuments bâtis, que trois débris de sa splendeur passée : *le Pavillon de l'Aurore*, *l'Orangerie* aujourd'hui croulante et *la porte d'honneur*, avec ses quatre petits pavillons. Ces débris et aussi *le Petit Château* avec sa porte monumentale portent en eux-mêmes matières à études de composition, de structure, de décoration, etc...

Au xviii^e siècle, pour les fonctionnaires ou pour les hôtes de la Cour de Sceaux, il s'était bâti dans notre ville de nobles demeures, aménagé de belles propriétés dont quelques-unes subsistent encore et dont quelques autres, hélas ! comme les *Imbergères*, supportent des injures pires que la destruction. Il y a là encore matière à des recherches et à descriptions. Il faudrait, entr'autres, faire connaître la décoration intérieure de l'ancienne faïencerie, au 1 de la rue des Imbergères et celle de la maison Degas, au 21 de la rue des Ecoles.

Au xix^e siècle, alors que Sceaux était une sous-préfecture et un vrai chef-lieu d'arrondissement, il se construisit de grands bâtiments administratifs, il se créa aussi de beaux domaines qui furent des réserves de verdure et de bon air pour notre ville. Hélas ! en même temps, dans la rue du Four et la rue Voltaire, de misérables bâtiments dépendant d'anciennes exploitations agricoles se transformaient peu à peu en logements qui ont trop duré pour l'hygiène matérielle et morale de notre ville. Il serait intéressant de rechercher dans les minutiers des notaires l'histoire de tous ces changements, au cours du xix^e siècle.

J'arrive tout naturellement aux bouleversements actuels. En quatre ou cinq mois, certains carrefours se sont tellement changés que notre mémoire a déjà de la peine à se représenter l'état ancien. Il était urgent de fixer par des vues et des dessins la physionomie actuelle de Sceaux ; je sais qu'on y travaille.

Mais parlons enfin des dépôts d'archives qui se trouvent à Sceaux.

Je commencerai par le fonds qui renferme les titres les plus

anciens, je veux dire les archives de l'ancienne Fabrique supprimée en 1906. Ces archives conservées au presbytère de Sceaux ont encore une certaine importance, malgré les pertes subies à la Révolution et à la guerre de 1870-1871. Il faut savoir que le 18 Germinal an II — 1794 — les archives de la ci-devant fabrique de Sceaux furent mises en un sac, pour être portées au Directoire du département. Ce voyage brusqué leur fut malsain : des titres se perdirent en route, d'autres restèrent aux Archives nationales. Après le Concordat, nos archives de Fabrique revinrent bien diminuées au presbytère de Sceaux. Telles quelles, elles trouvèrent, en 1847, quelqu'un qui sut bien les utiliser.

A cette époque, le curé de Sceaux était M. Jean-Baptiste Cauvin ; pendant dix années qu'il passa dans notre ville, il y joua un rôle important dont le souvenir ne s'est pas encore perdu. L'abbé Cauvin aimait les études historiques et son premier soin fut de classer les titres, cahiers et registres de sa fabrique. La plus ancienne pièce qui y figurait alors portait la date de 1454. Nous possédons l'énumération des cotes sous lesquelles M. Cauvin avait rangé les archives de la fabrique. Ces cotes étaient au nombre de 19 ; quelques-unes sont encore complètes ; mais la cote 11^e a complètement disparu ; dans la cote 12^e, la plus lourde et la plus précieuse et qui comprenait 164 pièces, on ne retrouve plus aucun titre antérieur à 1530. Ce sont des pertes irréparables, dont il faut, sans doute, chercher la cause dans l'occupation du presbytère de Sceaux par les Allemands en 1870-1871. Ils y avaient fait un abattoir ; ils en brûlèrent toute la menuiserie aussi, peut-être pour activer le feu, beaucoup de titres, papiers, registres de la fabrique.

Mis en goût par ce premier travail sur les archives de la fabrique, M. Cauvin poussa ses investigations jusqu'aux Archives nationales et en particulier dans le fonds du chapitre de Notre Dame. Comme il le dit, il *leva* copie des pièces les plus intéressantes qu'il rencontra. C'est alors qu'il entreprit un travail auquel il donne le nom de « Documents historiques et administratifs sur Sceaux-Penthièvre » et le rédigea en 1846-1847. Ce travail, très précieux, est manuscrit, mais en trois exemplaires. Le premier exemplaire est de la main même de M. Cauvin ; il était destiné aux Archives de la Fabrique et s'y trouve encore ; le second, magnifiquement calligraphié par un instituteur de Sceaux, fut offert à M. Garnon, alors maire de notre ville. Le 4 décembre 1897, Mine Capet, au nom de M. Charles Garnon, rendit ce second exemplaire à

l'abbé Celles, alors curé de Sceaux ; je l'ai aussi retrouvé au presbytère. Le troisième exemplaire fut offert à M. Maufra, notaire à Sceaux. Il devrait être aujourd'hui entre les mains de Mlle Marchandon, petite fille de M. Maufra ; mais, quand M. Victor Advielle composa son *Histoire de Sceaux*, le manuscrit de M. Cauvin lui fut confié par la famille Marchandon. Or, il advint que M. Advielle omit de citer ce manuscrit et oublia de le rendre. Je le croyais définitivement perdu avec tous les papiers Advielle qui furent brûlés à Arras pendant la grande guerre, quand je l'ai retrouvé inopinément aux Archives du département de la Seine.

Le travail de l'abbé Cauvin sent son époque ; quand même, il est très précieux. Il ne faut pas songer à l'imprimer, ce serait trop coûteux ; mais si quelqu'un pouvait en faire, pour les « Amis de Sceaux » une copie collationnée sur les trois manuscrits et munie de tables, il nous rendait, historiquement parlant, le plus grand service.

Avec le temps, j'espère, pour ma part, tirer beaucoup de choses des Archives de la Fabrique de Sceaux.

Du presbytère, si vous le voulez bien, nous irons, sans faire beaucoup de chemin, au n° 5 de la rue des Ecoles. C'est là que depuis de longues années résident les notaires de Sceaux. Leur minutier ancien est installé, si je puis ainsi parler, dans un petit comble poudreux où on ne le visite guère. Si l'on se fie aux chemises des dossiers, les actes les plus anciens du tabellionage de Sceaux remonteraient seulement à 1655. Un examen sommaire m'a permis de constater que le classement extérieur est trompeur. Le tabellionage de Sceaux est d'ailleurs beaucoup plus ancien que 1655 ; je crois qu'on y trouverait des actes du xv^e siècle. Quoiqu'il en soit, nous avons là un tombereau de documents à inventorier et à classer. Avis aux amateurs de grimoires ! mais quelle patience il faudra ! sans compter qu'on aura à séparer du minutier de Sceaux des fragments de minutiers anciens provenant des tabellionages voisins dont la plupart sont aujourd'hui supprimés : je citerai Bourg-la-Reine, Bagneux, Chatenay, Chatillon, Fresnes, L'Hay, le Plessis-Piquet et même Wissous. Les dossiers de Wissous furent sans doute apportés à Sceaux, lorsque, en 1718, Antoine Champin, premier du nom en notre ville, quitta son étude de Villemilan en Wissous, pour devenir notaire à Sceaux.

Trouvera-t-on parmi nous l'archiviste de bonne volonté qui aura le courage de classer le minutier ancien du notariat de Sceaux ? Ce classement fait, tout ce qui est antérieur à 1789

serait transporté avantageusement aux Archives du département de la Seine, quai Henri IV, et cela je pense pour le plus grand plaisir de M^e Bidaut, notaire.

Dans les minutes de l'étude notariale de Sceaux, on trouve beaucoup d'actes intéressants de l'époque où Colbert organisa, à grands frais, son domaine ; malheureusement, des clercs peu scrupuleux ont coupé les signatures.

Sortis de l'étude de M^e Bidaut notaire, nous nous rendrons au greffe de M^e Hordé, à l'ancienne mairie de Sceaux. M^e Hordé, qui est nôtre, nous accueillera très aimablement, nous ouvrira bien volontiers son minutier où, depuis Vendémiaire an IX (1801), s'entassent des actes et des actes, parmi lesquels peuvent être intéressants ceux qui émanent de la juridiction civile et des juges de paix. Les actes de la juridiction répressive et correctionnelle sont forcément sans intérêt.

Il y a bien à Sceaux un troisième office ministériel : la charge d'huissier ; mais les études d'huissier sont sans minutier.

Pour mémoire je rappellerai que, d'occasion, il y a des renseignements intéressants à chercher dans les archives du bureau de l'Enregistrement.

J'arrive enfin aux archives communales qui sont le gros morceau.

Ces archives communales devraient être classées méthodiquement suivant un cadre tracé d'abord en 1842 et complété le 20 novembre 1879. C'est un beau règlement administratif et, comme tant d'autres, il est resté lettre morte presque partout.

La plupart des communes, et c'est le cas pour la ville de Sceaux, ont fait de leurs archives deux parts bien distinctes : la première renferme ce qui est antérieur à 1790 et la seconde ce qui est postérieur à cette date.

Occupons-nous seulement aujourd'hui de ce qui est antérieur à 1790 ou mieux à 1792, c'est-à-dire aux registres paroissiaux que les curés devaient tenir conformément à l'ordonnance de Villers-Cotterets, 1539. Les registres conservés à la mairie de Sceaux remontent seulement à 1669. Ils sont répartis dans des cahiers de formats différents parmi lesquels onze ont gardé leur bonne vieille couverture en parchemin. Treize ont été déguisés sous des reliures modernes. Cela fait en tout 24 registres. Il y a des lacunes pour les années 1615 à 1617 et pour les années 1652 et 1653, et ces lacunes sont déjà constatées en 1663. Nos registres anciens sont en général bien tenus et, dans son histoire de la ville de Sceaux, Advielle en a tiré bon parti. Il faudrait en dresser des tables analytiques.

et même alphabétiques, qui rendraient moins redoutable la destruction possible de ces précieux registres.

J'y ai en vain cherché les annotations historiques ou météorologiques, dont les registres semblables foisonnent en beaucoup d'endroits. J'avais espéré que le fameux hiver de 1709 y serait décrit. Il l'est si souvent dans les actes du temps. Mon espoir a été déçu. J'ai trouvé des comptes de fabrique, des notes liturgiques, une liste censitaire des habitants de Sceaux en 1598 — copie — et surtout un échange de terres entre la Cure de Sceaux et Colbert et Seignelay lorsque, de toutes pièces, ils créèrent leur domaine. Ici, comme à l'étude du notaire, on voit au prix de combien de peines et de tractations, on arriva à déplacer l'assiette du village de Sceaux.

A propos des Archives communales anciennes je signalerai que j'ai trouvé aux archives paroissiales des pièces curieuses sur le service des pauvres et des malades à Sceaux dans le cours du XVIII^e siècle, sur l'instruction primaire, un terrier fort curieux, la liste des expropriations faites par Colbert pour l'adduction des eaux d'Aulnay et d'autres documents concernant la Société des Eaux et du Parc. Ce doivent être des documents rassemblés par la main diligente de l'abbé Cauvin.

Les archives privées, les titres de propriété entre les mains des particuliers seraient aussi à fouiller. La recherche ne peut se faire que si les particuliers eux-mêmes et d'eux-mêmes veulent bien nous ouvrir leurs cartons. Il en est peut-être parmi vous, Mesdames et Messieurs, qui ont des documents du plus haut intérêt pour notre histoire. Mais je n'insiste pas davantage sur l'aimable collaboration que vient de vous demander notre cher Président.

Il faudrait aussi rechercher les Archives industrielles de Sceaux : faire l'historique, en particulier, de l'ancienne faïencerie. Laissant de côté les sociétés qui ont un caractère politique nettement déterminé, on aurait à conserver le souvenir de celles qui ont un but philanthropique, social, éducatif, sportif, etc...

Et alors, Mesdames, Messieurs, quand tous les documents auront été recherchés, inventoriés, analysés, il faudra en organiser le classement suivant un type fixe et définitif. Mais... je crains d'abuser ; réservons l'organisation de ce classement à notre Comité qui plus tard la fera connaître.

Avant de terminer, j'aurais voulu vous parler encore de la documentation cartographique, topographique, iconographique

de notre ville. Plus que beaucoup d'autres localités, Sceaux a été gravé, peint, dessiné. Que de choses il y a là à pister, à signaler, à recueillir peut-être ! En passant, j'indique les nombreux dessins des Champin qui ne furent pas seulement une dynastie de notaires, mais une dynastie d'artistes.

On vous a annoncé que je vous parlerais de la *littérature de Sceaux* : j'entends par là les ouvrages composés sur Sceaux ou à Sceaux même. Pour ne pas alourdir cette conférence, je compte faire imprimer à part cette *bibliographie de Sceaux* qui vous sera distribuée ; mais j'ai besoin d'être aidé pour cela et j'espère bien, parmi vous, trouver des collaborateurs.

La duchesse du Maine avait fondé, en 1703, dans sa Cour de Sceaux, l'*Ordre de la Mouche à miel* : plaisirs, divertissements frivoles étaient tout le but des chevaliers de cet ordre. Ne vous semble-t-il pas que nous fondons aujourd'hui un nouvel *Ordre de la Mouche à miel* ? mais dont tous les membres seront des abeilles graves et sérieuses qui butineront surtout dans les champs de l'Histoire.

D^R LE SAVOUREUX

CHATEAUBRIAND A LA VALLÉE AUX LOUPS

CONFÉRENCE FAITE LE 23 MARS 1925

Mes connaissances sur le séjour de Chateaubriand à Aulnay sont puisées à deux sortes de sources : d'une part les documents déjà bien connus, comme les *Mémoires d'Outre-Tombe*, le *Cahier rouge de Mme de Chateaubriand* et quelques lettres reçues ou envoyées par les hôtes de la Vallée, d'autre part les résultats de mes recherches personnelles. Ceux-ci n'ont pas été publiés. C'est donc en quelque sorte la primeur de mes petites découvertes que je vous offre ce soir, en résumé.

Mes investigations ont porté aussi bien sur les actes de notaires, les mémoires ou les correspondances publiés ou inédits, l'étude des dessins et des estampes, le relevé des plans et des cadastres, que sur les témoignages transmis oralement jusqu'à nous par des familles dont les ancêtres avaient connu Chateaubriand à la Vallée-aux-Loups.

Enfin, en vivant dans son ermitage, on se trouve peut-être mieux placé qu'un critique littéraire dans sa bibliothèque pour apprécier et le rôle de Chateaubriand dans ce vallon et l'influence de ce paysage sur son génie.

Car ce que je voudrais vous faire saisir ce soir, c'est l'importance que prennent ces dix années de retraite à la Vallée-aux-Loups dans la vie de Chateaubriand. Je pense vous montrer qu'elles représentent plus qu'un épisode et que leur intérêt dépasse celui d'une anecdote.

Il faut, en effet, se rappeler que c'est à la Vallée-aux-Loups que Chateaubriand s'est trouvé dans la pleine maturité de son talent ; que c'est là qu'il renouvela l'art de l'historien, donna de nouvelles formes au romantisme et trouva la cadence immortelle des *Mémoires*. C'est encore là qu'il enterra sa vie littéraire et qu'il vit naître sa vie politique. C'est là, enfin,

qu'il fut ravi par l'amour le plus romanesque et c'est là seulement que l'on a vu le vrai Chateaubriand, heureux, naturel, bon garçon, sans ennui et sans menteries.

*

**

Je vous parlerai tout d'abord de la suite des événements qui constituent la *vie positive* de Chateaubriand à La Vallée-aux-Loups.

Nous étudierons ensuite ses idées et sa production littéraire pendant cette même période. Ce sera, si vous le voulez, sa *vie idéale*.

Nous tâcherons enfin, de dégager de toutes ces notions ce qui peut nous éclairer sur la véritable nature de Chateaubriand et sur les caractères essentiels de son art. Nous terminerons sur cet *enseignement de la Vallée aux Loups*.

I

On connaît les circonstances qui obligèrent Chateaubriand à s'éloigner de Paris en 1807.

Au retour de son voyage en Terre Sainte, il écrivit dans le *Mercure* un article qui parut subversif au gouvernement de Napoléon. Le résultat fut qu'il dut s'exiler de la capitale.

Comment fut-il amené à découvrir la Vallée-aux-Loups ? avec quel argent en devint-il acquéreur ? Nous l'ignorons complètement.

Il a écrit qu'il l'avait payée « du produit de ses rêves et de ses veilles » et que c'était « au grand désert d'Atala » qu'il devait « le petit désert d'Aulnay ».

Il est certain que de la publication d'*Atala*, puis de celle du *Génie du Christianisme*, il avait retiré de grands bénéfices. Il n'est pas moins avéré que son voyage à Jérusalem lui avait coûté beaucoup d'argent et qu'il avait acheté, à son retour, le droit d'être seul propriétaire du *Mercure*.

Les dénigrants de Chateaubriand, si nombreux, ont laissé entendre que l'Empereur l'avait dédommagé de la suppression du *Mercure*. Ceci reste un des premiers mystères de la Vallée-aux-Loups.

La Vallée-aux-Loups n'était pas alors telle que vous la verrez dans quelques jours.

Nous possédons assez de précisions sur l'état dans lequel M. et Mme de Chateaubriand la trouvèrent, lorsqu'ils en devinrent propriétaires.

Voici comment Chateaubriand nous la décrit au premier livre de ses *Mémoires*. « Il y a quatre ans qu'à mon retour de Terre Sainte, j'achetai près du hameau d'Aulnay, dans le voisinage de Sceaux et de Châtenay, une maison de jardinier cachée parmi des collines couvertes de bois. Le terrain inégal et sablonneux dépendant de cette maison n'était qu'un verger sauvage au bout duquel se trouvait une ravine et un taillis de châtaigniers. Cet espace me parut propre à renfermer mes longues espérances : « *spatio brevi spem longam reseces* ».

Mme de Chateaubriand écrit de son côté dans son Cahier Rouge :

« C'était une chaumière aussi sauvage qu'on aurait pu l'avoir dans les montagnes d'Auvergne. C'était, quand nous en fîmes l'acquisition, une espèce de grange sans cour avec un verger planté de mauvais pommiers, avec un taillis et quelques mauvais arbres, un seul accacia excepté qui était fort beau, mais ce verger rempli de mouvements de terrain et environné (ainsi que la maison) de côteaux plantés, était susceptible de devenir un fort joli jardin. »

Leur ami Joubert écrivait d'autre part à Chênedollé :

— « Chateaubriand a acheté au-delà de Sceaux un enclos de 15 arpents de terre et une petite maison.... J'ai vu cette Vallée-aux-Loups. Cela forme un creux de taillis assez breton et même assez périgourdin. Un poète normand pourra aussi s'y plaire... »

Les nouveaux acquéreurs avaient donc tout à créer. Ils s'y mirent sans tarder, et, dans leur impatience, n'attendirent même pas la fin des aménagements de la chaumière pour s'y installer.

— « Vers la fin de Novembre, raconte Chateaubriand, voyant que les réparations n'avançaient pas, je pris le parti de les aller surveiller. Nous arrivâmes le soir à la Vallée. Nous ne suivîmes pas la route ordinaire, nous entrâmes par la grille au bas du jardin. La terre des allées, détremnée par la pluie, empêchait les chevaux d'avancer ; la voiture versa. Le buste en plâtre d'Homère, placé auprès de Mme de Chateaubriand, sauta par la portière et se cassa le cou : mauvais augure pour les *Martyrs* dont je m'occupais alors.

« La maison, pleine d'ouvriers qui riaient, chantaient, cognaient, était chauffée avec des copeaux et éclairée par des bouts de chandelle ; elle ressemblait à un ermitage illuminé la nuit par des pèlerins, dans les bois. Charmés de trouver deux chambres passablement arrangées et dans l'une desquelles on avait préparé le couvert, nous nous mîmes à table.

Le lendemain, réveillé au bruit des marteaux et des chants des colons, je vis le soleil se lever avec moins de souci que le maître des Tuileries. »

Ils s'attelèrent aussitôt à la besogne. Ce fut à planter le jardin qu'ils se consacrèrent tout d'abord. Vous ne verrez plus le bel accacia, qui a été foudroyé en 1911. Par conséquent tous les arbres du parc, si touffu actuellement, ont été plantés et soignés par Chateaubriand lui-même. Quand on imagine le nombre de ceux qui ont dépéri en 118 ans, on reste confondu de l'activité jardinière de notre écrivain.

Trente ans après, il rappelle encore son enthousiasme avec lyrisme. Ici encore il serait inadmissible de résumer ou de paraphraser, il faut tout citer textuellement :

« J'étais dans des enchantements sans fin ; sans être Mme de de Sévigné, j'allais, muni d'une paire de sabots, planter mes arbres dans la boue, passer et repasser dans les mêmes allées, voir et revoir tous les petits coins, me cacher partout où il y avait une broussaille, me représentant ce que serait mon parc dans l'avenir, car alors l'avenir ne manquait point... Mes arbres, étant encore petits, ne recueillaient pas les bruits des vents de l'automne ; mais au printemps, les brises qui haleinaient les fleurs des prés voisins en gardaient le souffle, qu'elles reversaient sur ma vallée.

« Les arbres que j'y ai plantés prospèrent. Ils sont encore si petits que je leur donne de l'ombre quand je me place entre eux et le soleil. Un jour, en me rendant cette ombre ils protégeront mes vieux ans comme j'ai protégé leur jeunesse. »

« Je les ai choisis autant que j'ai pu des divers climats où j'ai erré. Ils rappellent mes voyages et nourrissent au fond de mon cœur d'autres illusions. »

M. de Chateaubriand était parfois gêné par sa femme dans le dessin de son parc. Chacun d'eux avait la prétention d'être jardinier par excellence.

« Les allées surtout étaient un sujet de querelles perpétuelles, — dit Mme de Chateaubriand, — mais je suis restée convaincue que j'étais beaucoup plus habile dans cette partie que M. de Chateaubriand. Pour les arbres, il les plantait à merveille, cependant il y avait encore discussion au sujet des groupes. Je voulais qu'on mît un ou deux arbres en avant pour former un enfoncement, ce qui donne de la grandeur au jardin ; mais lui et maître Benjamin, le plus fripon des jardiniers, ne voulaient rien céder sur cet article. »

Nous verrons tout à l'heure l'importance de ces détails. Retenons que Chateaubriand avait des idées nettes sur l'am-

pleur du décor sylvestre qu'il voulait créer, et que la Vallée-aux-Loups est bien une œuvre personnelle.

Dans toute la correspondance de Chateaubriand et de ses amis à cette époque, on trouve des témoignages nombreux de cette passion de Chateaubriand pour ses arbres.

Il commençait sa journée à 6 heures. H. de Latouche raconte, d'après les récits du voisinage, qu'il quittait l'étude pour aller tenir de ses mains le jeune cèdre dans la place qu'il avait fait ouvrir ; ... quelquefois, bravant la colère de décembre, l'opération s'accomplissait sous un parapluie. C'était à la fois Le Nôtre, Ovide et Robinson.

Avait-il rapporté des graines ou des plants de son voyage en Orient ? La tradition orale le prétend. En tous cas, il fit venir des milliers d'arbres verts des pépinières de Méréville, ce beau domaine près d'Étampes, qui appartenait à M. de Laborde, le frère de la Duchesse de Mouchy, sa passion du moment. Une de ses admiratrices, la Duchesse de Duras, lui fit parvenir aussi des arbres rares. Tous ses amis s'employèrent à le satisfaire. L'impératrice Joséphine elle-même lui fit présent « de plusieurs arbustes et surtout d'un magnolia à fleurs pourpres, le seul qu'il y eût alors en France après celui qui restait à la Malmaison. »

Enfin Chateaubriand fit quelques additions à sa chaumière.

« J'embellis sa muraille de briques d'un portique soutenu par deux colonnes de marbre noir et de deux cariatides de femme de marbre blanc : je me souvenais d'avoir passé à Athènes. Mon projet était d'ajouter une tour au bout de mon pavillon ; en attendant je simulai des créneaux sur le mur qui séparait du chemin : je précédai ainsi la manie du moyen âge qui nous hébète à présent. »

La signification de ces ornements nous apparaîtra tout à l'heure.

Dans les premières années, Chateaubriand ne quittait presque pas sa vallée. Il partageait son temps entre l'étude et ses arbres. Il ne sortait que pour aller le dimanche à la messe de Châtenay.

On se figure assez bien le calme de cette retraite. Les bois d'Aulnay descendaient de la forêt de Verrières et des hauteurs de Malabry, jusqu'aux prairies qui touchaient Châtenay. A mi-côte, La Vallée-aux-Loups forme un arrêt, un degré, sur la pente qui reprend plus abrupte ensuite.

La façade principale de la maison, exposée au midi, regardait la même pelouse de 300 mètres de longueur et les bois qui couvraient les collines et entouraient l'enclos semblaient déjà en faire partie.

Dans cette clairière, on se trouvait éloigné de tout. Les chemins d'alentour étaient des sentiers. Il fallait aller prendre la diligence à Sceaux. On était bien gardé contre les importuns.

Nous possédons une description charmante de cette quiétude par un grand poète, par Lamartine.

Il avait une vingtaine d'années. Il décida avec quelques amis d'aller surprendre Chateaubriand au milieu de ses bois.

« Nous apprîmes qu'il passait les derniers jours de sa résidence en France dans une espèce de Thébàide de bon goût qu'on appelait « La Vallée-aux-Loups », au milieu des bois d'Aulnay, près de Fontenay-aux-Roses. Nous résolûmes d'aller y passer autant de jours qu'il serait nécessaire pour qu'un heureux hasard nous permit enfin l'occasion d'entrevoir cette grande figure vivante de notre siècle, soit quand il sortirait de son ermitage pour venir à Paris, soit quand il y rentrerait à la fin du jour, soit enfin par-dessus le mur de son parc, quand il se promènerait dans ses allées avec son ombre et ses pensées tristes comme son nom.

« C'était au mois de mai ou de juin. Fontenay était éblouissant de roses. La Vallée-aux-Loups, toute assombrie de ses forêts en feuilles et toute résonnante de ses rossignols, ressemblait à l'avenue d'un mystère. Sa verte nuit retentissait sous nos pas ; nous n'avions personne pour nous conduire ; nous marchions à la lueur de la gloire, qui devait nous désigner d'elle-même la maison du poète. Nous ne tardâmes pas à la découvrir. A gauche du chemin creux que nous suivions sous les chênes, un long mur blanc percé d'une petite porte close, enserrait une étroite gorge en pente, encaissée entre les collines boisées. C'était la seule clairière de la forêt. Une maisonnette élégante, semblable à un petit temple des nymphes au milieu d'un bois de Thessalie, s'élevait devant une pelouse, au centre de la clairière. Il n'en sortait ni serviteur, ni bruit, ni fumée, ni même l'aboïement d'un chien fidèle, ou ce gloussement des poules au soleil, signes ordinaires d'une maison habitée.

« Nous n'osâmes pas frapper à la petite porte verte. Qu'aurions-nous dit quand on nous aurait demandé nos noms ? Ils étaient aussi inconnus que ceux des pèlerins qui essuient leur sueur sur le bord du chemin de ces saints de la gloire humaine. Nous fîmes le tour de ces murs, nous nous accoudâmes, en déchirant nos habits, sur les tessons de verre de bouteille pilé qui en garnissaient peu hospitalièrement la crête ; nous grimpâmes sur les arbres de la colline qui dominaient le jardin. Nous restâmes en vain assis sur les branches, étendus et cachés dans ces feuillages depuis midi jusqu'au soir ; nous ne

vîmes d'autre mouvement dans le parc que celui d'un filet d'eau qui scintillait en sortant d'un bassin de stuc, et celui de l'ombre qui tournait et s'allongeait sur les gazons au pied des saules pleureurs. Nous retournâmes tristes et découragés à Paris.

« Le lendemain nous reprîmes à pied la route de la Vallée-aux-Loups et nos postes sur les grands chênes. La moitié du jour s'écoula dans le même silence et dans la même déception que la veille. Enfin, au soleil couchant, la porte de la maisonnette tourna lentement et sans bruit sur ses gonds ; un petit homme en habit noir, à fortes épaules, à jambes grêles, à noble tête, sortit suivi d'un chat auquel il jetait des pelotes de pain pour le faire gambader sur l'herbe ; l'homme et le chat s'enfoncèrent bientôt dans l'ombre d'une allée. Les arbustes nous les déroberent. Un moment après, l'habit noir reparut sur le seuil de la maison, et referma la porte. Nous n'avions eu que cette apparition de l'auteur de René ; mais c'était assez pour notre superstition poétique. Nous rentrâmes à Paris avec un éblouissement de gloire littéraire dans les yeux. »

Le petit lac auquel il est fait allusion était situé devant la maison aux pieds des peupliers. Il a été comblé, il y a une centaine d'années, par la duchesse de Montmorency. A une branche d'arbre voisine était suspendue une fiole d'eau du Jourdain, qui servit à deux baptêmes royaux.

Mais le ménage recevait d'autres visites.

On invitait généralement des amis à venir déjeuner et passer la journée du dimanche à la Vallée-aux-Loups. Mme de Chateaubriand conviait aussi son monde le jour de la Saint François, patron de son mari.

Il y venait les intimes. C'était le ménage Joubert ; Joubert, l'auteur des *Pensées*, homme très fin et spirituel, qui restait l'ami platonique et le confident des dames, auprès de qui Chateaubriand faisait quelquefois un autre personnage ; Clauzel de Coussergues, particulièrement apprécié de Mme Chateaubriand parce que très dévot ; Friseel, anglais fixé en France à la Révolution ; Fontanes, ami fidèle et actif qui avait prévu dès Londres, pendant l'émigration, le génie littéraire de Chateaubriand et qui s'était habilement rallié à l'Empire au point de devenir Grand Maître de l'Université ; Pasquier, qui fut haut fonctionnaire sous tous les régimes ; Molé, bel homme qui sut plaire quelquefois aux mêmes amoureuses que Chateaubriand, ce qui fut peut-être cause de leurs nombreuses brouilles — et qui sut aussi se maintenir dans de bonnes places sous

l'Empire, sous la Restauration et jusque sous Louis-Philippe ; enfin Bertin l'aîné, le fondateur des Débats, qui avait une propriété à Bièvre. Quelquefois encore Bonald et Guéneau de Mussy.

On y voyait des dames, Mesdames de Vintimille, de Lévis, de Bérenger, de Chastenet.

Cependant Mme de Chateaubriand ne craignant pas de montrer qu'elle n'était sûrement point la dupe des jolies dames qui voulaient si positivement faire connaissance avec elle — certaines « Madames », comme elle appelait les admiratrices de son mari, ne figuraient pas dans ce cercle.

En effet, les « Madames » les plus goûtées comme Mme de Mouchy, de Duras, de Custine, préféraient rencontrer M. de Chateaubriand ailleurs qu'à la Vallée-aux-Loups.

Le cabriolet de la maison allait chercher à Sceaux ceux des hôtes qui arrivaient avec la diligence.

La demeure se trouvait souvent trop petite pour contenir tous les amis. Vous verrez que le château actuel de la Vallée-aux-Loups est composé de trois corps de bâtiments. Le plus petit correspond à l'habitation de Chateaubriand. Les deux autres représentant les additions faites par les successeurs de Chateaubriand en 1820 et en 1865. Je vous montrerai que le rez-de-chaussée ne contenait qu'une entrée, une salle à manger, un salon, office et cuisine ; au premier étage, il n'y avait qu'un salon et deux chambres à coucher, et le deuxième étage était celui de la chambre d'ami et des logements des domestiques. Aucune de ces pièces n'est très grande ; elles sont basses de plafond, elles se commandaient toutes entre elles. Chateaubriand les avait meublées simplement. (Nous possédons le procès-verbal des meubles à son départ). Il n'avait ajouté qu'un escalier à double branche que l'on garnissait de fleurs et que l'on voit encore ; une citerne et des communs qui ont disparu.

Tout le luxe s'étalait dans le parc.

Au milieu de ses amis Chateaubriand se montrait « bon garçon », « d'une bonhomie charmante », d'une « franche gaieté » et, on peut bien le dire, « le plus brillant esprit », a dit Mme de Chastenet. En un mot très différent de ce qu'il se montra par la suite.

C'était encore *l'Enchanteur*, comme disaient Joubert et Mme de Beaumont.

Mme de Chastenet nous a laissé dans ses mémoires une idée du ton de ces rencontres amicales.

« Je me rappelle que le jour où M. et Mme Joubert vinrent

à la Vallée et nous y trouvèrent, MM. Joubert et de Chateaubriand se jetèrent dans le plus charmant vague du monde. Ils peignaient le bonheur, l'indépendance précieuse qu'on goûterait sur une barque errant à la surface des ondes, sous la voûte immense du ciel : tous deux croyaient s'y abandonner au rêve indéfini de la contemplation. Henriette et moi, nous allions essayer de les réveiller sur le rivage, quand Mme Joubert, avec simplicité, demanda comment ils comptaient vivre, et s'ils ne reviendraient pas au port pour y chercher du pain. Ce trait de bon sens nous parut matériel ; nous nous joignîmes avec enthousiasme au bonheur fantastique dont l'inanité nous frappait quelques minutes auparavant. »

Mais ces réunions étaient surtout l'occasion de lire les plus récentes pages des manuscrits de notre auteur. On a des billets de Mme Chateaubriand qui convoquent les gens dans ce but précis, par exemple « Soyez assez aimable pour venir dîner aujourd'hui avec nous en petit comité. Nous lisons *la Druidesse* ».

« La *Druidesse* », c'était l'épisode de *Velléda* dans les *Martyrs*. On se groupait dans une petite pièce que je vous montrerai — Sainte-Beuve a recueilli le récit d'une de ces lectures de la bouche d'anciens amis de Chateaubriand. —

« Ce dimanche là, c'était l'épisode de *Velléda* qu'il avait à lire. Il commença : au bout de quelque temps, l'auteur s'aperçoit, au silence des auditeurs, que la lecture ne prend pas. Sa voix s'altère, il continue pourtant, il achève. Suit un grand silence. Fontanes à la fin prend la parole : c'était à lui, en effet, qu'il appartenait de parler pour briser la glace et pour proférer au nom de tous l'oracle du goût : « Eh bien, ce n'est pas cela, vous vous êtes trompé... » Et il entra dans quelques détails... Quoi qu'il en soit, à la suite de Fontanes tous parlèrent. Mme de Vintimille (c'est le rôle des femmes) essaya de relever les beaux passages, de montrer qu'il y aurait peu à faire pour réparer, pour perfectionner. Chacun fit de même. M. de Chateaubriand écoutait en silence, puis il répondit ; il essaya longtemps de résister et d'opposer ses raisons. Cependant une larme roulait dans ses yeux, il dit qu'il essaierait de remanier, de refaire, de faire mieux, mais qu'il n'espérait pas. Huit jours après, jour par jour, c'est-à-dire le dimanche suivant, les mêmes amis étaient convoqués pour entendre cette même *Velléda*, et l'épisode, tel que nous l'avons, était accueilli d'eux avec ravissement, avec un applaudissement sans mélange. »

On recevait aussi des amis pour quelques jours. — « Nous avons fait meubler une petite chambre, à la Vallée, — écrit Mme de Chateaubriand à Clauzel de Coussergues, — où il ne

vous manquera rien, ni pluie, ni vent, ni soleil, parce qu'elle est sous le toit ». — Mme de Staël aurait également séjourné à la Vallée-aux-Loups.

M. de Chateaubriand avait-il des relations de voisinage ?

Il est probable, mais non encore prouvé, que Chateaubriand avait connu son voisin l'abbé de Lanoue. Celui-ci habitait une petite maison qui existe encore à Aulnay et où logèrent depuis Henri de Latouche et Sully-Prud'homme. Cet abbé y avait caché André Chénier pendant tout un hiver. Quand Chénier le quitta pour aller à l'échafaud, il lui confia ses manuscrits. Chateaubriand eut-il connaissance à Aulnay de ces poésies inédites de Chénier ? Y prit-il l'inspiration de ce renouvellement du goût pour l'antiquité que l'on admire dans *les Martyrs* ? — C'est un autre mystère de la Vallée-aux-Loups.

Il recevait souvent Mme de Boigne, amie de Pasquier, et qui habitait la propriété appartenant aujourd'hui à Mlle Roland-Gosselin, à Chatenay.

— « Nous voisinions beaucoup, dit Mme de Boigne dans ses Mémoires ; nous le trouvions souvent écrivant sur le coin d'une table du salon avec une plume à moitié écrasée, entrant difficilement dans le goulot d'une mauvaise fiole qui contenait son encre. Il faisait un cri de joie en nous voyant passer devant sa fenêtre, fourrait ses papiers sous le coussin d'une vieille bergère qui lui servait de portefeuille et de secrétaire et, d'un bond, arrivait au-devant de nous avec la gaité d'un écolier émancipé de classe. »

Nous n'avons découvert qu'une seule trace de ses relations avec les habitants de Sceaux. Elle se rencontre dans une lettre de Mme de Chateaubriand à Joubert :

— « Nous aurons jeudi un vieux bonhomme de Sceaux, qui viendra lire des vers à M. de Chateaubriand. Il dinera, de sorte que moi je mourrai d'ennui ; si vous voyez le grand Valéry, envoyez-le nous ; au moins je causerai pendant que le bonhomme radotera. Vous devriez venir jeudi à la Vallée... »

Ce serait le rôle de notre Société d'identifier ce Scéen et d'apprécier le bien ou le mal fondé du jugement littéraire que Mme de Chateaubriand portait sur l'un de vos concitoyens.

Ce serait également notre Société qui pourrait nous renseigner sur la surveillance dont Chateaubriand devait être l'objet dans son exil. Il est probable que le sous-préfet de Sceaux tenait la police de l'Empire au courant des visites et des conversations de la Vallée-aux-Loups. Songez que c'est en 1809 que le cousin de Chateaubriand, Armand, fut fusillé à Grenelle

pour complot contre l'Empire. Or nous avons bien trouvé aux Archives la chemise du dossier de police de Chateaubriand, mais elle était vide. Les archives de Sceaux sont peut-être plus riches.

Il faut remarquer cependant que certains amis de Chateaubriand étaient en même temps fonctionnaires de l'Empire, comme Fontanes et Pasquier. Un passage du *Cahier Rouge* de Mme de Chateaubriand est bien significatif à cet égard.

« Souvent Pasquier (alors préfet de police) venait nous voir... Mais tout en visitant ses amis il n'oubliait pas son métier de premier mouchard : ainsi je le trouvai un jour lisant un manuscrit de Chateaubriand qu'il avait déniché sous un sofa : c'était je crois *l'Itinéraire*. »

Rassurons-nous, Napoléon savait tout ce qui passait à la Vallée-aux-Loups...

Je pense vous avoir donné une idée suffisante de la vie de Chateaubriand pendant la première moitié de son séjour à la Vallée-aux-Loups.

C'était une vie simple et heureuse : Chateaubriand n'avait pas encore cette attitude un peu glacée et officielle qu'il prit plus tard à partir de la Restauration.

Son bon appétit faisait rire les dames. C'était à la fois un grand dormeur et un grand travailleur. Il y avait dans toute sa personne quelque chose de jeune, de gai et de neuf.

Son portrait par Girodet date de cette époque (1809). On l'y voit avec un visage encore rond, l'expression naturelle et simple, le vêtement sans recherches.

Mme de Duras lui écrivait quand il était ambassadeur à Londres, en rappelant l'époque de la Vallée-aux-Loups :

— « Moi je serai en train de regretter le temps où vous portiez le pauvre habit bleu si râpé et où vous étiez si agité tous les premiers du mois. »

Bref, Chateaubriand demeura un artiste tant qu'il resta à la Vallée-aux-Loups.

S'il fut parfois autre chose, ce n'est qu'après l'avoir quittée.

II

Car il ressentit les joies les plus complètes que puisse éprouver un artiste. Son imagination créatrice, en effet, pouvait s'y déployer sans entraves. Mais pour vivre cette vie idéale, il avait dû choisir une solitude dans cette solitude. Aussi se retirait-il dans la petite tour que vous verrez sur un des ver-

sants de la Vallée. L'endroit est charmant ; il est surtout très éloigné de la maison, et le principal, c'était de fuir Mme de Chateaubriand.

Si les vertus de Mme de Chateaubriand sont incontestables, l'authenticité de son mauvais caractère n'a jamais été discutée.

« Elle a beaucoup d'esprit, dit Mme de Boigne, mais elle l'emploie à extraire de tout de l'aigre et de l'amer... Elle a été bien nuisible à son mari... en lui rendant son intérieur insupportable. Il a toujours eu de grands égards pour elle sans pouvoir obtenir la paix du coin du feu. »

M. de Chateaubriand, avec plus de formes, a fait très clairement entendre le même sentiment :

— « Les inconvénients de Mme de Chateaubriand, si elle en a, découlent de la surabondance de ses qualités. Mme de Chateaubriand est meilleure que moi quoique d'un commerce moins facile. »

Voici, pour finir, le témoignage de Benjamin, le jardinier ; il l'a transmis à ses descendants, qui me l'ont rapporté : Mme de Chateaubriand ne cessait de raconter à son mari que son personnel le volait ; Benjamin ayant appris cette calomnie, vint offrir sa démission à M. de Chateaubriand qui s'écria : « Je ne m'arrête pas à tous ces verbiages, mon pauvre Benjamin, et pourtant j'en entends toute la journée, j'en entends!... »

Cette petite tour que l'on appela par la suite tour de Velleda, offre un tout autre style que les autres constructions. C'est un petit pavillon Louis XVI, octogonal, avec une pièce au rez-de-chaussée et une au premier.

Il avait été construit par un des précédents propriétaires, nommé *Acloque*, brasseur de bière du Faubourg Saint-Antoine et qui était aussi commandant de la garde nationale dans les temps révolutionnaires.

C'est lui qui préserva Louis XVI et Mme Elisabeth, dans la journée du 20 juin 1792, en mettant un bonnet rouge sur la tête du roi et en lui faisant boire un demi-setier de vin. Cette attitude parut à l'émeute une garantie suffisante des sentiments démocratiques du souverain.

En reconnaissance d'un service rendu, la reine Marie-Antoinette lui promit sa visite à la Vallée-aux-Loups pour un jour prochain.

La chaumière n'était alors qu'une brasserie. On raconte qu'Acloque fut assez heureux pour faire surgir en trois jours le petit pavillon, qui lui permettait de recevoir dignement la Reine et de lui offrir une collation.

Chateaubriand établit sa bibliothèque et son bureau au rez-

de-chaussée. Mme de Chateaubriand, un beau jour, aidée d'un abbé et de trois pieuses cousines, fit consacrer la pièce du premier étage en chapelle.

Chateaubriand ne quittait ses sabots que pour venir ranimer le feu de sa cheminée et reprendre la plume.

Nulla part il n'est dit qu'il fréquenta l'oratoire que lui avait préparé son épouse.

Il faut bien le reconnaître, toute son imagination était alors tournée vers l'antiquité et il dépeignait le paganisme avec beaucoup plus de charme que le christianisme naissant.

Il semble avoir écrit les *Martyrs* dans la joie.

Tout de suite après, il donne *l'itinéraire de Paris à Jérusalem*.

Entre temps, il compose ce court chef-d'œuvre : les *Aventures du dernier des Abencérages*.

Puis il commença ses *Etudes historiques* et surtout les *Mémoires d'Outre-Tombe*. Enfin presque en même temps il rime une tragédie : *Moïse*.

Bref, dans sa tour il a été prodigieusement actif, parce qu'il pouvait vivre librement avec ses chimères.

Les critiques littéraires nous ont appris l'influence considérable, unique, qu'il exerça sur tout le XIX^e siècle. Je voudrais vous faire remarquer que c'est de la solitude de son petit pavillon que sont sorties quelques-unes des phrases magiques qui, après avoir ravi ses contemporains, rénouvèrent l'art et la littérature de son siècle.

Est-il nécessaire de rappeler que l'on trouve dans *Les Martyrs* un renouveau pour la poésie de la Grèce antique avant André Chénier ? Que les égarements de *Velléda* contiennent toute la fatalité des passions romantiques ; que pour la première fois la *couleur locale* était introduite en histoire ? N'oublions pas que c'est en lisant le combat des Francs et des Gaulois qu'Augustin Thierry s'est découvert historien.

Vous trouverez la réalisation plastique de tendances littéraires dans la décoration de la chaumière et dans son œuvre sylvestre.

En donnant aux fenêtres de la maisonnette la forme d'ogives, il illustrait la restauration du christianisme et de l'art gothique qu'il avait inaugurée en littérature.

Sur l'autre face de la maison, le fronton du petit temple grec avec ses deux cariatides blanches et ses deux colonnes noires vous permettront de toucher du doigt, mieux que les analyses des critiques, son sens de l'antiquité. Vous admirerez certainement son goût de l'élégante simplicité et l'harmonie

de ce portique dont les heureuses proportions sont à la taille de l'homme.

Ajoutez que tous ces ornements sont comme perdus en pleine nature, à peine défrichée, au fond d'un vallon où grandit un parc d'un genre inconnu.

Car ce n'était ni le parc de Louis XIV, ni celui de Marie-Antoinette. Il ne ressemblait pas non plus à celui de Rousseau ou des Anglais. C'était un refuge tel qu'il aimait en rencontrer dans ses voyages au milieu des forêts. Avec ces cèdres du Liban, de Virginie, et de la Louisiane, ses pins de Jérusalem, ses arbres de Judée, ses tulipiers, ses platanes, ses sycomores, ses érables, ses chênes et ses peupliers, que vous verrez encore, il forma le décor d'une vaste clairière. Elle bornait pour un temps ses désirs. Il s'y sentait tout à coup transporté loin des hommes et de leurs œuvres. La barrière sombre des futaies découpait assez le ciel mouvant pour songer à la mer. Les arbres exotiques fixaient ses souvenirs comme des symboles. De sa tour, il pouvait voir les créatures de son imagination sortir de l'ombre des collines et descendre jusque dans la lumière de la prairie. Aussi, d'un seul regard, il réunissait les aventures de son passé à celles de ses rêves.

Ainsi, pêle-mêle, dans un décor de son choix et de son invention, se mouvaient déjà toutes les inspirations du siècle.

Que ce christianisme artiste, ce paganisme bucolique et tendre, cette mélancolie celte, cette chevalerie de romance, enfin tout cet exotisme d'Amérique et d'Orient, aient pu se développer côte à côte, harmonieusement, comme ces arbres étrangers dans ce sol de banlieue parisienne — ça, c'est le secret de l'Enchanteur et de la Vallée-aux-Loups.

Son labeur se prolongeait jusque dans la nuit. Les clairs de lune sont particulièrement beaux par leur limpidité dans notre région. Ils ont certainement inspiré quelques-unes de ses nuits célèbres. Les rossignols chantent encore comme de son temps. Vous vous souvenez qu'ils lui rappelaient toujours son enfance à Combourg.

Moïse, tragédie biblique à la manière d'Athalie, fut écrit à la Vallée-aux-Loups. Comment comprendre que de telles pauvretés aient été imaginées dans ce décor ? C'est encore un des mystères de la Vallée aux Loups.

Dans sa tour aussi il était amoureux. Il l'a écrit plus tard à Mme de Duras : « Je songeais à ces longs jours qui s'écoulaient dans l'espoir d'aller voir un moment Nathalie, seule aussi dans sa belle vallée. Combien de fois mon imagination avait franchi les bois pour voyager toujours sur le même

chemin ! Je me voyais partant, revenant, allant m'enfermer dans ma tour, pour rêver à elle et aux *Martyrs*, persécuté par le tyran, glorieux de sa haine, rêvant de grands ouvrages au milieu des menaces, amoureux, inspiré, malheureux et content !

Nathalie, c'était Mme de Mouchy, qu'il avait retrouvée à Grenade, qui habitait au château de Méréville, près d'Étampes, et pour qui il avait écrit *les Aventures du dernier Abencérage*.

Cette tour reçut une curieuse visite.

« Pendant l'été de 1810, écrit Mme de Chateaubriand, nous étions absents, notre jardinier de la Vallée reçut une singulière visite. Voici ce qu'il nous raconta à notre retour : « Un Monsieur, (pas trop élégant) vint un jour me demander à voir la maison de Monsieur ; il avait avec lui un autre Monsieur, grand et beau et qui était bien mieux habillé. Cependant, il n'était pas le maître et pendant que le premier postillonnait dans le jardin, celui-ci ne s'approchait de lui que lorsqu'il l'appelait. Le petit homme allait si vite que nous ne pouvions pas le suivre. Quand il fut près de la tour, il se mit à croiser les bras et à regarder la belle vue. Monsieur, il n'en pouvait pas revenir, car il a dit à son camarade : « Chateaubriand n'est pas trop malheureux ; je me plairais fort ici. Mais je ne sais pas s'il voudrait me faire les honneurs de son château. » Ensuite il monta dans la tour et il me dit que je pouvais m'en aller parce qu'il voulait se promener encore. Ils firent plusieurs fois le tour du jardin et, en sortant me donnèrent cinq napoléons pour ma peine. Ma foi, Monsieur, j'ai pensé que c'était Bonaparte.

« Le soir en allant fermer la tour, j'ai trouvé au bas une branche de laurier piquée dans un peu de terre fraîchement remuée, j'ai fouillé et j'ai trouvé un gant de peau jaune, tout neuf que j'ai gardé. » Effectivement Benjamin nous apporta ce gant, que nous avons longtemps conservé. »

Les critiques ont mis en doute la véracité de cette histoire.

Nous avons retrouvé chez un historien de votre ville, dans *l'Histoire de Sceaux* d'Advielle, une confirmation possible de cet événement.

Un jour d'automne de 1810, Bonaparte traversa Sceaux à la poursuite d'un cerf qu'il abattit rue de Penthièvre. — Puis, laissant là l'impératrice Marie-Louise, il continua seul sa route vers Châtenay, et partit en avant avec sa suite.

Le récit de Mme de Chateaubriand ne contient donc aucune invraisemblance.

Cette visite du grand rival dut réveiller chez M. de Cha-

teaubriand des raisons secrètes d'amertume. Car ne doutez pas qu'il est de plus en plus obsédé par la pensée du conquérant. Napoléon gagne toujours des royaumes, mène des armées, gouverne un empire, et, lui, Chateaubriand en est réduit à conduire des chimères, à régner sur ses songes et à gouverner son jardin. Cette pensée le mordait de plus en plus au cœur.

Bientôt dans la Vallée même parvint l'écho de l'agitation du monde. « La nuit, écrit Chateaubriand en 1813, tandis que le roulement du canon lointain expire dans mes bois, je retourne au silence des années qui dorment dans la tombe, à la paix de mes jeunes années. »

On se souvient que les premiers livres des Mémoires, ceux qui racontent son enfance et qui furent écrits à la Vallée, sont considérés comme les plus beaux.

Maintenant, il a réalisé presque tout son rêve littéraire. Il est impatient de montrer ce qu'il peut donner dans l'action. Il devient pamphlétaire. C'est la fin du poète. Aussi la Vallée-aux-Loups le voit-elle de moins en moins.

Les Cosaques pillent sa cave et ses armoires à linge. — Il ne s'en est pas vanté. Nous ne le savons que par le journal de sa sœur, Mme de Marigny. Puis viennent les ennuis d'argent. Il vend la bibliothèque de la tour, qui était en grande partie formée des livres que lui avait légués en mourant Mme de Beaumont. Il ne garde que l'exemplaire de cet *Homère* qu'il avait déjà avec lui à l'armée de Condé et que l'on peut voir aujourd'hui à la bibliothèque Nationale.

Enfin il met la Vallée en loterie, mais ne place que quatre billets. Il doit la vendre aux enchères. Vous verrez dans le petit musée que nous avons commencé à organiser une affiche de cette vente. On y retrouve dans la description du petit domaine le tour de la phrase de Chateaubriand. Mathieu de Montmorency achète la Vallée-aux-Loups et Chateaubriand lui fait ses adieux. Je vais vous les livrer ; ils sont très beaux.

« Revenu de Montboissier, voici les dernières lignes que je trace dans mon ermitage ; il le faut abandonner tout rempli des beaux adolescents qui déjà dans leurs rangs pressés cachaient et couronnaient leur père. Je ne verrai plus le magnolia qui promettait sa rose à la tombe de ma Floridienne, le pin de Jérusalem et le cèdre du Liban consacré à la Mémoire de Jérôme, le laurier de Grenade, le platane de la Grèce, le chêne de l'Armorique au pied desquels je peignis Blanca, chantai Cymodocée, inventai Velléda. — Ces arbres naquirent et crurent avec mes rêveries ; elles en étaient les Hamadryades. Ils vont passer sous un autre empire : leur nouveau maître les

aimera-t-il comme je les aimais ? Il les laissera dépérir, il les abattra peut-être, je ne dois rien conserver sur la terre. C'est en disant adieu aux bois d'Aulnay que je vais rappeler l'adieu que je dis autrefois aux bois de Combourg : tous mes jours sont des adieux. »

— Je ne crois pas à un sentiment de pure rhétorique dans ces regrets. Vingt ans après, il soupirait encore : *Aulnay c'était le bon temps* et aussi : « La Vallée-aux-Loups, de toutes les choses qui me sont échappées, est la seule que je regrette. »

Y retourna-t-il jamais ?

Chateaubriand revenait surtout en imagination dans les endroits où il avait vécu. Du moment qu'il en avait fixé le souvenir sous une forme littéraire, — cela lui suffisait. Il en fut ainsi pour Combourg.

Il en fut peut-être différemment pour la Vallée-aux-Loups. Et voici pourquoi.

Mathieu de Montmorency, le nouvel acquéreur, était le rival de Chateaubriand auprès de Mme Récamier. Or, il laissait celle-ci venir passer les étés à la Vallée-aux-Loups, qu'elle affectionnait, de 1818 à 1825. Remarquons que les amours de René et de Juliette débutent au moment où Chateaubriand doit abandonner la Vallée-aux-Loups, en 1818.

Il nous a paru bien invraisemblable qu'il ne soit jamais venu la voir dans cette Vallée qu'elle devait surtout goûter parce qu'il en était le père temporel et spirituel.

Nous avons cherché et nous avons déjà découvert quelques traces de son nouveau passage. On trouve dans les papiers des héritiers de Mme Récamier cette lettre de Mathieu de Montmorency à Mme Récamier qui séjournait à ce moment à la Vallée-aux-Loups :

« Je compte sur votre parfaite discrétion pour ne pas trop souvent recevoir l'ancien propriétaire ». Donc, Chateaubriand y venait.

La chronique de la Vallée rapporte encore que, certains soirs, Mme Récamier, au bras de Chateaubriand, le reconduisait en faisant le tour extérieur de la propriété par les petits chemins, au clair de lune.

— A partir de ce moment, l'histoire de la Vallée aux Loups n'appartient plus à la littérature.

III

Cette période heureuse et particulièrement féconde de l'existence de Chateaubriand peut-elle nous aider à mieux comprendre sa personnalité si variée et si discutée ?

Car, on doit l'avouer, il s'est présenté au monde avec des attitudes si diverses et parfois si contradictoires que l'on a pu se demander si elles étaient toujours spontanées.

Son incontestable vanité l'a quelquefois porté à embellir la trop simple vérité, particulièrement dans ses récits de voyage et dans l'appréciation de son rôle politique.

Aussi a-t-on été amené à douter de sa sincérité.

Nous pensons que la sincérité de Chateaubriand est, dans l'ensemble, beaucoup plus réelle qu'on n'a coutume de l'admettre.

Ainsi, on a dit qu'il n'aimait pas vraiment la solitude et la campagne, et que, à la Vallée-aux-Loups, en particulier, il n'avait cessé de s'ennuyer.

Villemain a introduit cette thèse, que Cassagne a reproduite et que M. Michaut, professeur à la Sorbonne et Scéen, a brillamment soutenue dans une conférence faite en 1921 à la Vallée-aux-Loups pour la *Société des promenades-conférences*.

Je crois vous avoir cité assez de passages et d'une éloquence suffisante — et nous sommes loin d'avoir tout rapporté ici — qui nous montrent surabondamment, par ses propres dires et par ceux des témoins de sa vie rustique que, s'il a été heureux pendant une phase de sa vie, c'est bien à la Vallée-aux-Loups.

Feuilletez les recueils de sa correspondance générale. Ce ne sont, à presque toutes les pages, qu'expressions répétées d'un constant ennui. — Et cela en Bretagne, en Angleterre, en Italie, en Allemagne, à Paris, aussi bien lorsqu'il est pauvre que lorsqu'il est fortuné, illustre ou inconnu. Désir d'une chose, puis, dès qu'il l'a obtenue, dégoût et désir d'une autre ; — et ceci de son enfance jusqu'à sa vieillesse, — constamment, — sauf pendant l'idylle de la Vallée-aux-Loups.

Là, jamais, et pour la seule fois, — il n'exprime ni ennui, ni dégoût, ni désir de changement.

Nous en trouvons l'explication dans son amour de la nature et de la solitude, — et dans une interprétation de l'origine de son ennui.

Il nous paraît difficile de méconnaître la sincérité de l'amour de Chateaubriand pour la nature.

Examinons ceux de ses aspects qui le captivaient.

C'était la mer, la forêt, les pays incultes et sauvages, les

sites où rien ne rappelait l'homme et où l'homme se sentait complètement isolé.

Sa mélancolie native est incontestable. Mais elle ne lui pesait pas. Ce qui lui était douloureux, c'était l'ennui. Mais cet ennui, il le ressentait au milieu des hommes dans les villes, en société.

Il était aussi un passionné de toutes les gloires, celle du poète, celle du voyageur, celle de l'amoureux, celle de l'homme d'Etat.

C'est quand la satisfaction de quelqu'une de ses passions lui faisait défaut, qu'il éprouvait l'ennui.

S'il ne s'est pas ennuyé à la Vallée-aux-Loups, c'est donc qu'il a rencontré la satisfaction de ses tendances les plus profondes.

Le bonheur de Chateaubriand à la Vallée va par conséquent nous mettre sur la voie de la partie la plus sincère de notre homme.

Tout d'abord, il a *choisi* ce vallon désert. Il ne lui a pas été imposé. Il aurait pu aller s'exiler dans quelque ville ou bourg, dans quelque campagne plus douce et riante. S'il a préféré un site au milieu des forêts et s'il lui a donné de ses propres mains une grandeur qui reste sauvage, il faut bien admettre qu'il exprimait, dans cette réalisation d'un vieux désir, son idéal de la beauté dans la nature.

S'il ne s'est pas ennuyé à la Vallée-aux-Loups, c'est qu'il a pu y vivre seul, c'est à dire avec ses chimères et que l'ampleur de son génie solitaire n'y rencontrait plus d'obstacles ; et, pour un orgueilleux, la solitude est une joie profonde qui ne déçoit jamais.

Enfin, il ne faudrait pas considérer Chateaubriand comme un contemplatif, à la manière de Rousseau ou de Sériaucour. Il lui fallait *réaliser*. C'est *agir* que de donner à ses pensées où à ses sentiments une forme d'art qui les exprime parfaitement. Nous avons vu que l'ermite de la Vallée-aux-Loups s'y est comporté comme un grand créateur. S'il y a vécu heureux, c'est parce qu'il est une passion dont on ne se lasse jamais, c'est d'être un novateur en quoi que ce soit.

Je vous ai rappelé les chefs-d'œuvre reconnus qui sont nés à Aulnay.

J'ai voulu vous convaincre que le principal de ces chefs-d'œuvre, le plus significatif peut-être du vrai Chateaubriand, est celui qui est le plus ignoré : — à savoir la Vallée-aux-Loups elle-même.

Vous avez vu que nous sommes arrivés à des conclusions un peu différentes de celles des critiques littéraires en ce qui

concerne quelques-uns des traits les plus marqués du tempérament et du caractère de Chateaubriand, et ceci grâce à l'enseignement de la Vallée-aux-Loups. Cette leçon constitue une méthode.

Il arrive un moment, dans l'étude d'une personnalité de l'histoire, quelle qu'elle soit, où il faut savoir fermer les livres et replier les manuscrits. On doit replacer son sujet dans la vie.

Chateaubriand est parmi ceux qui débordent la science que l'on peut acquérir dans les seuls textes. Rappelez-vous par exemple la délicatesse du coloris de ses ciels ou de ses mers. Il y décrit des effets de couleur que l'on ne verra apparaître dans la peinture que bien des années après. Ici le critique littéraire ne suffit plus, il faut le critique d'art.

Encore plus que pour tout autre, si l'on sait comprendre Chateaubriand, il faut savoir sortir des bibliothèques, se mêler aux paysages qui ont formé son génie, et, là, y goûter la qualité de l'air et du jour, y fouiller les pierres, le sol et les feuillages.

Aussi vous constaterez, même en cette saison, que les raisons de la survivance de la Vallée aux Loups résident en elles-mêmes.

En effet, bien qu'on eût aimé le supposer, si ces arbres ont survécu, ce n'est pas la piété pour le souvenir de Chateaubriand qui les a préservés. Il faut chercher ailleurs les raisons de l'intégrité de la Vallée-aux-Loups. On les devine dans la qualité même de cette œuvre sylvestre. La belle vallée ne captive pas ses hôtes par les seuls liens des souvenirs littéraires ou des superstitions du passé.

Son charme est une des merveilles de l'Enchanteur. Il gagne jusqu'aux ignorants de l'œuvre et de l'homme.

Animée par le seul génie de Chateaubriand, la Vallée-aux-Loups lui doit tout : la vie, la beauté, et l'amour.

E. DEBIDOUR

LE DOMAINE DE SCEAUX, SON PASSÉ ET SON AVENIR

CONFÉRENCE FAITE LE 4 JUILLET 1925

(Extraits et documents)

1. Histoire des marronniers.

M. FORESTIER. Rapport de la Commission du Vieux Paris (*Bulletin Municipal officiel de la Ville de Paris*, samedi 10 octobre 1925, p. 51.)

Le marronnier existait en Italie et à Vienne, dans les jardins de l'empereur Maximilien II, vers la fin du xv^e siècle ; mais il y était considéré comme une rareté botanique. C'est un « curieux » de Paris nommé Bachelier, qui le premier apporta en France, vers 1615, un marronnier, à son retour du Levant. Le fruit — le marron — rapporté par Bachelier est semé au pied de la tour du Temple et, vers le milieu du xvii^e siècle, il commence à se répandre dans les jardins, notamment dans celui de l'hôtel de Soubise. Ce n'est qu'en 1660 qu'il figure au Jardin des Plantes et c'est précisément à cette époque, ou quelque dix ans après, que Le Nôtre s'éprend de l'aspect singulièrement décoratif de cet arbre en fleurs et le plante en quantité aux Tuileries, à Versailles, à Sceaux et dans tous les nombreux jardins qu'il créait alors.

2. Trésors artistiques du château de Sceaux.

DÉZALLIER D'ARGENVILLE. *Voyage pittoresque des environs de Paris*, 3^e édition, 1768, pp. 226-236.

..... On y arrive par une avenue à quatre rangs d'arbres, qui rend au grand chemin d'Orléans. Elle est suivie d'une demi-lune séparée par un fossé sec de la cour du Château consistant en sept pavillons, avec des galeries qui communiquent de l'un à l'autre. On remarque sur le fronton une

Minerve sculptée par *Girardon* : elle est assise fort haut et à moitié debout, en sorte que de quelque côté qu'on la considère, elle paraît toute entière.

La Chapelle placée à l'extrémité de l'aile gauche, dans un pavillon carré en dehors et circulaire en dedans, est du dessin de *Perrault*. Ses pilastres d'Ordre Corinthien portent un plafond cintré en forme de coupe, peint à fresque par *Le Brun* : le sujet est l'Ancienne Loi accomplie par la Nouvelle. On y voit Dieu le Père dans sa Gloire, qui paraît préférer ces paroles : *C'est ici mon Fils bien-aimé, écoutez-le*. Plusieurs anges sont distribués autour du plafond : les uns jouent des instruments ; les autres tiennent un encensoir, le Chandelier, l'Arche d'Alliance, un Bouclier, une Cassolette, un Papier de musique. Ceux-ci s'embrassent en signe d'union, ceux-là sont en extase. Sur une balustrade feinte qui règne autour de ce plafond paroissent divers attributs de l'Ancienne Loi. Gérard Audran a gravé ce beau morceau en cinq pièces.

A la place du tableau d'Autel, *Tuby* a sculpté d'après les crayons de *Le Brun* deux grandes figures de marbre blanc sur fond noir, représentant le Sauveur baptisé par saint Jean. Le Saint-Esprit paraît descendre sur lui dans ce moment.

Aux côtés de l'Autel *Marsy* a représenté dans deux bas-reliefs de marbre, des Anges qui font sortir des Limbes les Patriarches et les Justes de l'Ancien Testament. Plus haut on voit l'histoire de saint Jean, peinte par *Le Brun* dans quatre ronds en camaïeu ; au-dessous on a exécuté sur ses dessins deux bas-reliefs de plomb doré, représentant le Saint prêchant et baptisant dans le désert.

L'appartement du rez-de-chaussée sur le petit jardin de fleurs était celui de la Princesse ; on y trouve plusieurs pièces très ornées de sculptures et de porcelaines des plus curieuses. Les parquets d'un bois odoriférant sont remarquables par la diversité de leurs couleurs et de leurs compartiments variés dans chaque pièce. Le petit appartement au haut du château, fort recherché dans tous ses ajustements, était une retraite délicieuse pour la Princesse.

Les jardins ne sont pas moins agréables par leur situation que par les diverses beautés que l'Art y a créées. On descend d'abord par deux terrasses dans un parterre à l'Anglaise, orné de deux grands bassins : il est suivi d'un autre parterre émaillé de fleurs, qui a pareillement son bassin, et qui conduit à une belle figure en bronze du Gladiateur antique.....

En revenant dans le Parc, on aperçoit une Diane en bronze, donnée à M. Servien par Christine, reine de Suède : elle est

au milieu d'une demi-lune d'eau qui sert de réservoir. Près de là sont deux vastes bois ; l'un appelé le bois de Pomone, est orné d'un grand bassin et de figures de marbre ; l'autre, outre un bassin parallèle à celui du premier, offre à ses extrémités deux bosquets : le premier fait en losange, est décoré de deux rochers suants ; le second, dit la Salle des Til-
leuls, présente un combat de deux Gladiateurs en marbre.
..... Au-dessus est le potager qui contient neuf arpents. Le pavillon de l'Aurore, placé au milieu, a un plafond peint à l'huile par *Le Brun*, et représentant cette déesse avec sa suite brillante, qui abandonne Céphale pour commencer à éclairer l'Univers. Elle tient la route du Zodiaque, et regarde le Point du jour qui la précède. Son char est attelé de deux coursiers pleins de feu ; l'Amour tient les rênes de l'un, l'autre est conduit par deux Amours, dont un élève une couronne au-dessus de sa tête, l'autre tire à lui une guirlande que tient Flore avec un jeune homme, symbole du Printemps. Une grande guirlande portée par plusieurs Amours prend naissance de la Terre et retombe sur le pied d'un taureau, signe du mois d'Avril. Au-dessus une suivante de l'Aurore répand la rosée. La Terre personnifiée par une femme appuyée sur une urne, fait rayer le lait de son sein, en même temps qu'elle se débarrasse de son manteau, d'où quantité d'oiseaux se répandent dans les airs. Plus haut on remarque la Vigilance dont le coq est le symbole. Dans l'éloignement le char du Soleil commence à paraître. Une femme plus avancée et couchée sur des gerbes de blé, caractérise l'Eté. Vis-à-vis la Terre on voit l'Automne, Bacchus et Silène. Derrière ce dieu un jeune homme tire de l'arc pour marquer que les grandes chasses se font en automne. A droite et à gauche sont Castor et Pollux. Au-dessus de la porte d'entrée se voit la Nuit sous la figure d'une femme déployant un rideau, d'où sortent des oiseaux nocturnes. Autour d'elle des spectres et des fantômes expriment la diversité et l'ambiguïté des songes. Les Heures de la nuit répandent leurs pavots, tandis que la Lune se précipite au lever du Soleil. Au milieu de ce plafond paraît la Balance, signe de l'équinoxe d'Automne. Il a été gravé par G. Audran.

Les plafonds des deux petits cabinets sont peints par *Delobel*, qui a représenté dans l'un Zéphire et Flore et dans l'autre Vertumne et Pomone.

.....
On trouve ensuite un bosquet orné d'un bassin à pans, que l'allée du milieu sépare en deux parties. On l'appelle

la fontaine d'Eole et de Scylla, parce que leurs figures en plomb y sont placées jetant des gerbes d'eau. Des têtes de chiens et de vents occupent les angles de ces deux bassins et fournissent des lames d'eau. Cette heureuse idée est due au génie de Le Brun.

L'allée de ce dernier bosquet a pour perspective le fameux Hercule Gaulois, où la souplesse de la peau est si moëlleusement exprimée ; il paraît à demi-couché, se reposant sur sa massue, et s'appuyant sur un bouclier. *Puget* y a mis trois branches de lys, par allusion aux armes de France. Cette belle figure, qui a sept à huit pieds de proportion, n'a été placée ici qu'après avoir été longtemps dans l'avant-cour du château.....

3. Embarras financiers du duc de Penthièvre.

Promenade de Sceaux-Penthièvre (1788).

Enfin Sceaux-Penthièvre est le lieu le plus agréable que l'on puisse voir. Toute la cour est venue le voir. Mesdames Adélaïde, Victoire et Sophie, Tantes du Roi, qui en ont eu envie, et ont demandé de l'acheter à Monseigneur le Duc de Penthièvre, sont venues les premières. Ensuite Madame, puis le Roi, Monsieur et Monseigneur le Comte d'Artois, tous les trois ensemble. Et Monsieur dit au Roi : « Mon frère, quel dommage ! » Le Roi lui demanda ce qu'il voulait dire par quel dommage ! « Je veux dire, mon frère, que c'est dommage de détruire un si beau château et un si agréable parc, puisqu'on dit que M. le Duc de Penthièvre veut vendre Sceaux à des Déchireurs de Batiments. »

La Reine est venue ensuite ; elle ne cessa d'admirer toute la beauté et l'étendue du Parc.

4. Destructiions de Lecomte.

Archives du Musée des monuments français, 1^{re} partie, p. 242. Reproduit dans l'Etat des Communes à la fin du XIX^e siècle, Sceaux, p. 21.

Lettre d'un ami des Arts au ministre Chaptal, en 1801.

CITOYEN MINISTRE,

On ne peut faire un pas sans rencontrer des ruines déplorables qui attestent que le droit d'acquérir est aujourd'hui

le droit de détruire tous les monuments du goût et des arts qui faisaient l'ornement de la France et l'admiration des étrangers.

J'ai eu lieu de faire cette observation en allant à Sceaux. Je ne vous parlerai ni de la destruction des ombrages délicieux sous lesquels les femmes les plus aimables inspirèrent les poètes les plus spirituels, ni des ruines de ces cascades qui présentaient à l'imagination séduite autant de grottes habitées par des Nymphes, et dont le doux murmure semblait inviter les Faunes voisins à descendre dans leurs ondes. Il ne reste de tout cela qu'un terrain dévasté, et des eaux stagnantes qui répandent des exhalaisons nuisibles. Un autre acquéreur pourra relever, un jour, les ruines entassées par les spéculations du propriétaire actuel, mais rien ne pourrait réparer la destruction de la chapelle qui heureusement subsistait encore. Bientôt, hélas ! elle sera détruite, si quelque main amie des arts ne s'empresse de prévenir ce malheur.

La voûte de cette chapelle est une des plus belles que je connaisse après la voûte du ciel, vers laquelle l'homme de bien aime à porter ses regards pour admirer l'ordre et l'harmonie qu'il cherche en vain autour de lui. Cette voûte est l'ouvrage de notre immortel Le Brun. Audran l'a jugée digne de son burin, et la gravure en sera conservée tant que le goût des arts ne sera pas totalement éteint.

Déjà le pavé de cette chapelle, qui est de beau marbre à compartiments, gémit sous le poids des poutres et des établis qui le brisent. Les peintures, aussi fraîches qu'elles l'étaient il y a cent ans lorsqu'elles sortirent du génie et du pinceau de Le Brun, par le caractère d'immortalité que cet artiste savait imprimer à ses ouvrages, ne peuvent échapper aux dégradations des ouvriers à qui l'édifice sert d'atelier. Cela est d'autant plus probable qu'elles représentent un sujet pieux : *l'ancienne loi faisant place à la nouvelle.....*

5. Achat par le département de la Seine.

Commission du Vieux Paris. Rapport présenté par M. ELIE DEBIDOUR, le samedi 29 mars 1924, p. 47.

Au cours de sa séance du 11 juillet 1923, le Conseil général de la Seine, saisi par M. le Préfet de diverses propositions relatives aux opérations d'aménagement de la banlieue, a, sur le rapport de M. François Latour, autorisé l'acquisition, pour le compte du Département, du domaine et ancien parc de

Sceaux. La prise de possession a eu lieu le 11 novembre 1923.

C'est là, dans l'histoire de la région parisienne, au double point de vue de l'aménagement de la banlieue et de la conservation de ses souvenirs anciens, un événement d'une portée considérable, et la Commission du Vieux Paris, après l'avoir vivement préconisée, a pris acte avec une satisfaction profonde de cette grande opération de prévoyance et de sauvegarde.

Ce n'est pas seulement, en effet, 222 hectares d'un seul tenant d'un terrain pittoresque, encore admirablement boisé, pourvu d'eaux limpides et profondes, qui depuis le 11 novembre dernier sont entrés en la possession du Département ; c'est tout un patrimoine d'art où revit la pensée de quelques-uns des plus grands maîtres du xviii^e siècle, de Perrault, de Lebrun, de Coysevox ; c'est enfin, dans ses limites à peu près complètes, dans son ordonnance presque intacte, le somptueux ensemble élevé par Colbert en pleine faveur à la gloire de sa maison, le riant théâtre des jeux de la cour de Sceaux et de l'impatiente existence de la duchesse du Maine.

Sans doute ce beau domaine n'arrive au port qu'après de déplorables pertes et comme découronné. C'est avant tout celle du château lui-même, détruit sous le Directoire, faute de pouvoir être entretenu par l'acquéreur du bien national, et remplacé, en 1856, par une construction insuffisante et sans caractère. C'est celle de maintes œuvres d'art qui avaient porté au loin sa renommée et celle de ses jardins, et qui ont disparu sans laisser de traces. Il faut noter aussi la cession du rond-point de la Diane, carrefour et fond de perspective, consentie en pleine période révolutionnaire par la duchesse d'Orléans pour la rectification de l'actuelle rue de Houdan ; l'emprise du Lycée Lakanal, celle enfin du chemin de fer de Paris à Limours qui traverse en tranchée toute la partie inférieure de la propriété.

Mais la part faite à ces incidents regrettables, que le malheur des temps eût pu rendre plus sérieux encore, que de circonstances heureuses dans l'histoire du domaine au milieu de tant de dangers ! C'est d'abord, après Colbert (1670-1683), Seignelay (1683-1690), et les héritiers de celui-ci (1690-1699), la longue et paisible possession du domaine par deux dynasties de sang royal, puissamment établies, soucieuses de mener une vie princière : le duc et la duchesse du Maine (1699-1753), leurs fils, le prince de Dombes (1753-1755) et le comte d'Eu (1755-1775), puis le duc de Penthièvre, fils du comte de Toulouse (1775-1791) et la duchesse d'Orléans sa fille, mère de Louis-Philippe (1791-1793). C'est, dans la grande crise

de la propriété seigneuriale, le morcellement retardé par les vues providentielles du gouvernement révolutionnaire, qui projette l'installation d'une école d'agriculture — finalement à peu près évité par l'adjudication faite en 1798 au profit d'un négociant aisé. C'est le passage, au début du XIX^e siècle, en la possession d'une grande famille de la noblesse impériale, qui pendant un siècle conserve dignement ce qui reste de l'œuvre illustre, et supporte sans faiblir cette charge écrasante. C'est enfin quand les dangers renaissent, et que les lotisseurs en quête de dévastation rôdent partout, l'initiative hardie et avisée des services de la Préfecture de la Seine et du Conseil général.

Somme toute, les chances heureuses n'ont pas manqué au domaine de Sceaux ; et c'en est une toute particulière qu'en un temps et en une région où les fortunes les plus solides ne peuvent plus se flatter de maintenir sans dommage de grands établissements fonciers de peu de rapport, il ait enfin passé dans le patrimoine d'une personne morale indestructible et désintéressée.

6. Inventaire des statues.

Ibid p. 52.

Le parc de Sceaux était jadis peuplé de statues. Le nom de Girardon est resté associé au souvenir de sa décoration sculpturale. Mais il est impossible, à cette heure, de retrouver la trace de son œuvre. On n'en connaît au demeurant ni la nature exacte ni le catalogue.

La figure du Gladiateur « à l'antique », qui dominait la terrasse des Pintades, a disparu. Disparue aussi cette précieuse Diane, don de Christine de Suède à Abel Servien, passée on ne sait comment en la possession de Colbert, et qui a laissé son nom à un carrefour. Disparu aussi, mais non sans laisser de traces celui-là, l'Hercule Gaulois, de Puget, qui, après avoir figuré dans la cour d'entrée, puis dans un salon de verdure non loin des parterres, est maintenant au Louvre dans la salle du maître.

Ce qui reste est loin d'être sans intérêt. Aux termes du contrat de vente, Mme la princesse de Cystria s'est réservé la propriété de cinq statues : *l'Afrique, l'Amérique, la Prudence, la Terre et la Mer*. On peut admirer ces deux dernières dans la cour de l'hôtel de Mme de Cystria, 11, rue Hamelin, dont elles seront la parure. La Prudence a été légèrement

reculée pour trouver place dans l'enclos du Petit-Sceaux, que la propriétaire s'est réservé.

Douze autres statues demeurent. Copies obscures, œuvres de maîtres inconnus, plusieurs ont le mérite d'un beau caractère, et l'une d'elles est plus qu'intéressante.

Autour de l'Octogone, six marbres, pour la plupart affreusement dégradés : un *Enlèvement de Proserpine*, un *Gaulois vaincu* se tuant après avoir égorgé sa femme, un groupe vigoureux d'*Oreste et Pylade*, un *Apollon et Daphné*, un *Electre et Oreste*, un *Orateur*. En plusieurs de ces marbres ne survit plus que la fuyante indication d'un mouvement violent ou délicat : tel l'Apollon et Daphné où la pensée s'échappe de la pierre impuissante et mutilée. Ils n'en sont pas moins attachants, à la place qu'ils occupent, et il faut souhaiter qu'ils demeurent verdissants et abandonnés, autour des eaux dormantes du mélancolique bassin, qui ont réflété toutes leurs infortunes.

De chaque côté d'un petit escalier aux agrafes vigoureuses et grasses, se dressent un bon *Hercule Farnèse* et un *Silène et Bacchus enfant* en parfait état.

Près de l'Orangerie, fâcheusement placée au centre d'une allée charretière entre des ornières qui rasent dangereusement son socle, est une *Pomone* intacte, d'un très beau style.

Peut-être faut-il admirer surtout la délicate image de la *Servitude*, qui apparaît dans la perspective lointaine d'une majestueuse allée, au bord d'un bassin : œuvre singulière, où les imperfections ne manquent pas, cette femme drapée, dont les mains médiocres et lourdes tiennent des fers, offre dans les traits délicats du visage l'expression extrêmement pure de la douleur classique, avec toute sa noblesse et sa sérénité.

Deux marbres à sujets incertains, et sans grand intérêt, se trouvent enfin aux extrémités du tapis vert, vers Chatenay.

7. Vœux présentés à la Commission du Vieux Paris

(*ibid.* p. 54).

Il y aurait lieu tout d'abord de poursuivre le classement parmi les monuments historiques de toutes les parties qui représentent, à Sceaux, la création primitive. Ce sont :

- 1° L'Orangerie ;
- 2° Le Pavillon de l'Aurore ;
- 3° La clôture ancienne du château comprenant les pavillons de garde, le pont et les fossés, les deux groupes attribués à

Coysevox, placés sur les piliers de chaque côté de la grille d'entrée ;

4° La balustrade des Pintades ;

5° Les trois bassins circulaires situés dans les parterres à la française faisant face au château ;

6° Le grand canal ;

7° Le grand bassin de l'Octogone.

L'administration pourrait en outre être sollicitée :

1° De procéder, le plus tôt possible, à la restauration de l'Orangerie, dont la toiture menace ruine ;

2° D'étudier la restauration de la peinture de Le Brun sur la coupole du pavillon de l'Aurore, dont quelques parties ont souffert du mauvais état de la toiture, aujourd'hui réparée ;

3° D'assurer le nettoyage et le curage du bassin de l'Octogone et du grand canal, qui, laissés entièrement à l'abandon, sont envahis, sur certains points, par les roseaux, obstrués par des troncs d'arbres. Il y a lieu de remarquer, à cet égard, que ces opérations sont mises par le bail à la charge du locataire, qui est tenu (charges et conditions n° 6) de « curer les étangs, pièces d'eau et fossés » et d'en nettoyer les abords ;

4° D'étudier le déplacement de la statue de Pomone, installée au droit de la façade Est de l'Orangerie, au milieu d'une allée charretière, et qui risque d'être détériorée par les véhicules ;

5° De faire procéder à un récollement exact de tous les arbres d'alignement et des plantations régulières ;

6° D'étudier un règlement des coupes auxquelles le locataire est en droit de procéder, de façon à ce que soient déterminées avec précision les limites de l'enlèvement des arbres de futaie, et à ce que le renouvellement normal de ces derniers soit assuré.

ANNALES DE SCEAUX

1921

5 Septembre. — Lotissement des Blagis. Il s'agit de terrains situés à Sceaux, rue de la Marne au lieu dit « les Blagis », d'une superficie de 3 ha, 20 a, 83 cent., et acquis par M. Lorin, des familles le Gallais, Courtois, Chevillon et Voglin. Cahier des charges dressé par M^e Perrot, notaire à Bourg-la-Reine.

1922

3 Septembre. — Lotissement des Sablons. Il s'agit de divers terrains situés à Sceaux, rues Marguerite, Jacqueline, Guynemer, Garros, Pégoud, rue des Sablons, sentiers des Torques, des Tournelles, sentier de Sceaux à Chatenay et rue des Princes. Acquis par M. Ladis, industriel, demeurant à Chatenay, Grande rue, n^o 1, par 17 actes datant du 6 mars 1920 au 14 février 1922. Cahier des charges dressé par M^e Dugave, notaire à Sceaux, pour la rue Jacqueline.

1923

11 Mars. — Le Conseil municipal approuve les projets présentés pour l'acquisition de la propriété Maillard, au prix de 300.000 fr., plus une hypothèque du Crédit foncier d'environ 60.000 fr. La ville se réservera les bâtiments d'habitation, les communs et 3265 m. de terrain, sur lesquels 1198 seront cédés au département pour permettre l'élargissement de la rue Houdan à 16 m. Il restera 8657 m. de terrain à vendre par lots.

7 Mai. — Lotissement des Sablons (suite). Cahier des charges dressé par M^e Dugave, notaire à Sceaux, concernant les rues Pégoud, Garros et Guynemer.

25 Juin. — Mme la princesse de Cystria-Faucigny signe l'engagement de céder le Domaine de Sceaux au département de la Seine.

1^{er} Juillet. — Lettre rectificative de cet engagement.

5 Juillet. — Les conseillers généraux visitent le Domaine de Sceaux et déjeunent à Robinson.

11 Juillet. — Le Conseil général entend le rapport de M. François Latour et vote l'acquisition du Domaine de Sceaux.

Le Préfet de la Seine est autorisé à acquérir, pour le compte et au nom du Département de la Seine, de Mme Marie-Léonie Mortier de Trévisé, veuve de Rodolphe Marie Rogatien Charles François de Faucigny-Lucinge, prince de Cystria, demeurant à Paris, rue Hamelin, n^o 11, le Domaine de Sceaux ..., d'une surface de 227 ha, 72 a, 80 cent. environ, situé sur les communes de Sceaux, Chatenay et Antony, moyennant le prix global et forfaitaire de 13 millions de francs et aux conditions suivantes :

1^o) La prise de possession aura lieu le 11 novembre 1923 et sera constatée par un certificat administratif dressé d'accord avec la propriétaire ;

2^o) Le prix de 13 millions sera payé après l'accomplissement des formalités hypothécaires et sera productif d'intérêts au taux légal à partir du 11 novembre 1923, si à cette date le paiement du prix principal n'a pu être effectué par le département pour une cause indépendante de la volonté de la venderesse ;

3^o) Le département fera son affaire des locatures en cours consenties à MM. Nomblot et de Brabander ;

4^o) Une réserve de jouissance sera consentie à la venderesse pour des potagers occupant une superficie de 2 ha environ, pour une durée de deux ans à dater du jour de la vente ;

5^o) Le département supportera jusqu'au mois d'avril 1924 l'exécution d'un marché actuellement en cours pour des coupes de bois ;

6^o) Le château sera livré au département sans mobilier. La venderesse se réserve la propriété des objets suivants qui servent actuellement à la décoration du parc : statues de la Terre et de la Mer aux Caprices, de l'Afrique et de l'Amérique à l'entrée de l'allée de la Duchesse, de la Prudence à l'Hémicycle, deux Tritons en bronze des bassins des parterres, deux bancs placés à l'entrée des allées de la Duchesse et de Diane, la vasque en marbre blanc du Pavillon de l'Aurore, la coupe en marbre blanc placée près de la Statue de l'Hiver dans les parterres ;

7°) Le département ne pourra apporter aucune modification au régime des eaux d'alimentation des bassins, et en particulier du bassin du Petit Château.....

13 Juillet. — Lotissement du Parc de l'Amiral. Il s'agit d'un terrain d'une superficie de 44.866 m., situé à Sceaux, rues Houdan, de Fontenay, du maréchal Pétain et Bertron, vendu par Mme Céleste Juliette Bonhomme, veuve de M. Sylvain Château, demeurant à Paris, rue Pierre Nicole n° 3, à la Société civile immobilière du Château de l'Amiral, ayant son siège à Sceaux, rue Houdan, n° 112. Acte de vente reçu par Me Dugave, notaire à Sceaux. Cahier des charges dressé le même jour par le même notaire.

11 Octobre. — Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention préparée avec la Société civile immobilière du Château de l'Amiral, afin d'élargir et d'aligner la rue Houdan et la rue de Fontenay.

11 Novembre. — Le département prend possession du Domaine de Sceaux.

29 Décembre. — Lotissement Maillard. Mme Anatolie Charlotte Désirée Reddon, veuve de M. Alfred Marie Maillard, demeurant à l'Hay-les-Roses, rue du Val, n° 40 vend à la Commune de Sceaux un domaine de 10.644 m. 723, situé à Sceaux, rue Houdan. Acte passé devant Me Desforges, notaire à Paris, administrateur provisoire de l'étude de feu Me Dugave.

1924

29 Mars. — La Commission du Vieux Paris entend un rapport de M. E. Debidour sur le Domaine de Sceaux et émet quelques vœux pour la conservation des monuments historiques et des arbres.

5 Juillet. — Le Préfet de la Seine présente un avant-projet d'aménagement général du Domaine de Sceaux.

9 Juillet. — Le Conseil général approuve l'avant-projet d'aménagement général et le projet de lotissement de la partie du Domaine située en bordure de la rue Houdan. Il ouvre un crédit de 60.000 fr. pour premières réparations urgentes aux bâtiments non loués.

3 Septembre. — M. Bergeret de Frouville, maire de Sceaux, signale le château de Trévisse comme siège possible de l'Institut international de coopération intellectuelle.

22 Novembre. — Le Préfet de la Seine présente le mémoire n° 573 pour l'aménagement des abords du Pavillon de l'Aurore (jardin de lis et d'iris).

30 Novembre. — MM. Mounié et Riotor, conseillers généraux, proposent d'installer au château de Sceaux un Musée historique, archéologique et artistique du département de la Seine, sous le contrôle de la Commission du Vieux Paris.

10 Décembre. — Le Conseil général renvoie cette proposition à la 4^e commission et à l'administration.

31 Décembre. — Le Conseil général approuve le plan pour transformer en promenade publique les abords du Pavillon de l'Aurore.

1925

31 Janvier. — La Commission du Vieux Paris entend un rapport de M. Mario Roques sur la proposition Mounié-Riotor et adopte cette proposition, avec quelques réserves et explications.

3 Mai. — Elections municipales. Electeurs inscrits : 1671. Suffrages exprimés : 1331.

Elus : MM. Hentgen 719, Aubineau, 672, Dessagnes 672, Fourcade-Cancellé 667, Ch. Brulé 666, Lavigne 666.

10 Mai. — Scrutin de ballottage.

Elus : MM. Clément 653, Faguet 652, Faye 648, Caignon 647, Barberis 644, Barrot 643, Périnet 643, Casson 642, Richer 642, Vernette 642, Wissemans 642, Droin 640, Le Blanc 632, Lemarquis 631, Morel 626, Ill 626, Py 624.

17 Mai. — Election de la municipalité. Votants : 20.

Maire : M. Hentgen 19.

1^{er} adjoint : M. Wissemans 15.

2^e adjoint : M. Dessagnes 15.

3^e adjoint : M. Ch. Brulé 20.

24 Septembre. — Un arrêté ministériel classe parmi les monuments historiques les parties du domaine de Sceaux comprenant :

- 1° Le Pavillon de l'Aurore,
- 2° La clôture ancienne du château, avec les pavillons des gardes, le pont, les fossés et les deux groupes de Coysevox placés sur les piliers de chaque côté de la grille d'entrée,
- 3° L'Orangerie,
- 4° La balustrade des pintades,

5^o Les trois bassins circulaires situés dans les parterres à la française faisant face au château,

6^o Le grand canal,

7^o Le grand bassin de l'Octogone.

17 Octobre. — M. J. Denais, conseiller général, pose une question écrite au Préfet de la Seine sur les mesures envisagées pour la conservation et l'entretien du Domaine de Sceaux, dont bâtiments et parc paraissent actuellement fort négligés. — On soumettra prochainement des propositions.

30 Décembre. — M. Mounié questionne le Préfet de la Seine sur l'aménagement du parc de Sceaux. Le Préfet répond que les réparations prévues sont à peu près achevées et que des propositions nouvelles vont être soumises lors de la prochaine session en vue de l'exécution de nouveaux travaux. Le récollement des arbres et le règlement des coupes ont été opérés. Enfin l'administration a fini d'étudier la réalisation du plan d'aménagement selon diverses hypothèses.